Bulletin municipal n°47 - Janvier 2023

POISSON

Une commune accueillante et vivante









Photos en couverture :
Les enfants de Poisson et le lutin Gédéon, lors des illulinations
Les conscrits du village,
Dernier "tour" de Nicole le 7 juillet 2022,
Souvenir de Marcel Nevers

Panneau Pocket

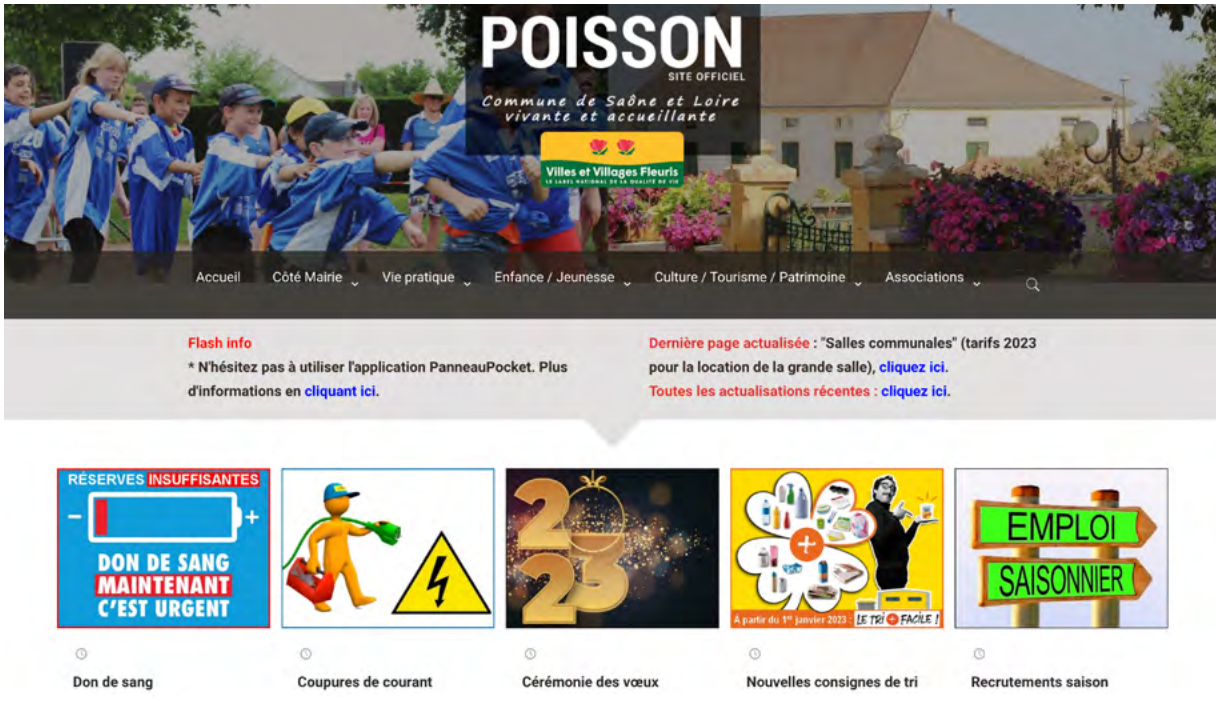
La commune souhaite toujours mieux vous informer et vous alerter !

Télécharger gratuitement l'application PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette ou votre ordinateur.

Plus d'informations sur le site internet.

Lorsque vous consultez l'application PanneauPocket, en bas à droite de chaque publication vous retrouverez une icône de partage. En cliquant dessus, vous pourrez choisir de partager l'info ou l'alerte par SMS, Email ou via les réseaux sociaux que vous utilisez.

www.commune-poisson.fr



Pour faire vivre ce site, merci de transmettre vos suggestions, idées ou informations en mairie.
contact@mairie-poisson.fr

Mot du maire



Mesdames, Messieurs,
chers habitants de Poisson,

Après ces 2 années sur fond de pandémie COVID qui a perturbé notre quotidien, 2022 a connu de nombreux bouleversements : le conflit en Ukraine, l'inflation, toutes les restrictions annoncées, le changement climatique, la crise énergétique…
Tous ces facteurs sont source d'inquiétude et affectent notre moral.
Au niveau communal, 2022 aura été marqué par de nombreux décès. Je souhaite à toutes ces familles endeuillées courage et réconfort.
Avec les membres du conseil municipal, nous avons une pensée particulière pour Jean-Paul Augagneur qui a fait un mandat au service de la commune.
Je souhaite la bienvenue aux heureux bébés ainsi que toutes mes félicitations aux nouveaux mariés.
Je remercie sincèrement les élus et surtout le personnel communal et intercommunal pour leur travail tout au long de cette année.
Ce sont toutes ces personnes qui œuvrent au quotidien à vos côtés pour rendre le village agréable : administration, entretien de la voirie, des espaces verts, des locaux, encadrement des enfants dans le bus, à la garderie, à l'école, entretien de la chaufferie, ouverture et fermeture des portes de l'église.
Je souhaite une longue et belle retraite bien méritée à Nicole Jacquet qui, après tant de kilomètres à sillonner nos petites routes communales à bord du bus scolaire afin d'accompagner les enfants de leur domicile à l'école, a choisi de mettre fin à son contrat. Patricia Mendonça a été recrutée pour la remplacer, avec en plus quelques heures de garderie suite à l'augmentation de la plage horaire demandée par certains parents d'élèves.
Cette année au niveau du personnel, le CDD de Florian Lamotte en remplacement de Marina Wallet n'a pas été reconduit. Je remercie la Communauté de Communes Le Grand Charolais pour la mise à disposition de Laurent Martinage pour une période de 2 mois en attendant l'embauche en CDI d'Éric Perrier qui nous est arrivé de Marcigny depuis le 1er décembre.
Je remercie les membres des différentes associations qui œuvrent sans relâche pour dynamiser et illuminer le village.

Nous avons le plaisir de rajouter trois nouvelles associations cette année : le Club de Tarot du Val d'Arconce, l'association autour de Moulin l'Arconce, les conscrits 71.
Ces associations sont l'occasion de créer du lien social et d'intégrer les nouveaux habitants qui ont choisi Poisson comme lieu de résidence, à qui je souhaite bien évidemment la bienvenue.
Je voudrais saluer le courage des chefs d'entreprises, des commerçants, des agriculteurs qui eux aussi rencontrent de nombreuses difficultés surtout en matière de recrutement.
Cette année 2022 fut l'année de votre familiarisation avec votre nouvelle adresse ; chaque résident de la commune s'est vu remettre une plaque numérotée ainsi qu'un certificat de numérotage. Tout ceci vous a contraint à faire de nombreuses démarches administratives. Je remercie Christelle, notre secrétaire de mairie pour l'aide précieuse qu'elle a pu apporter à certains d'entre vous.
Pour ce qui est de nos différents projets en cours, nous avons déposé un certificat d'urbanisme opérationnel ainsi qu'une demande préalable pour le terrain route des Michelets ; ceux-ci étant refusés pour des motifs qui ne nous conviennent pas, un recours a été déposé.
Pour le projet Maison d'Assistants Maternels, un Certificat d'Urbanisme a également été déposé avec une délibération motivée ; nous avons également eu une première rencontre avec l'Agence Territoriale du Département. Avec mes collègues du conseil municipal nous espérons pouvoir avancer sur ces deux dossiers en 2023.
C'est avec grand plaisir et beaucoup d'espoir que je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2023.

Votre maire
Michelle Bonnot

État civil

Listé sur les registres de la commune



MARIAGES

Jean-Yves BRUN
& Laëtitia FENEON, le 5 mars

Xavier Ronan Simon GROLEAU
& Mélissande PERRAUD, le 4 juin

Kilian Georges Barry HART
& Colette Hélèna MADELINE, le 25 juin

Franck LABARGE
& Clémence GUILLIN, le 15 juillet

Xavier FORET
& Edwige Cindy RAJAUD, le 13 août

Cyrille BONNOT & Daphné Julie GENEVRIER, le 3 septembre

NAISSANCES

Sélène, Camille, Margaux Ingrid FELIX née le 8 février. Les parents sont domiciliés « 10 allée des Châteaux ».

Margot GEVAUDAN née le 1er mai. Les parents sont domiciliés « 1432 chemin des Nicolins ».

Milo Robin GUILLOUX BRAQUEHAYS né le 28 mai. Les parents sont domiciliés « 207 route des Écoles ».

Rose CHASTEL née le 19 juillet. Les parents sont domiciliés « 2552 chemin des Nicolins ».

Chloé DUCAROUGE née le 29 juillet. Les parents sont domiciliés « 717 chemin des Loges ».

Juliette LAPANDRY née le 21 septembre. Les parents sont domiciliés « 154 route des Écoles ».

DÉCÈS

Fernande MAGNY épouse BRIVET, décédée le 28 mars à Mâcon, 87 ans

Marie-Louise LAUVERNIER épouse DAUVERGNE, décédée le 6 avril à Paray-le-Monial, 98 ans

Fabien FOUGERE, décédé le 25 avril à Poisson, 36 ans

Marie-Noellie THEREAU épouse BONNEFOY, décédée le 13 juillet à Paray-le-Monial, 98 ans

Yvonne Louise AUDUC épouse NIVET, décédée le 14 juillet à Paray-le-Monial, 94 ans

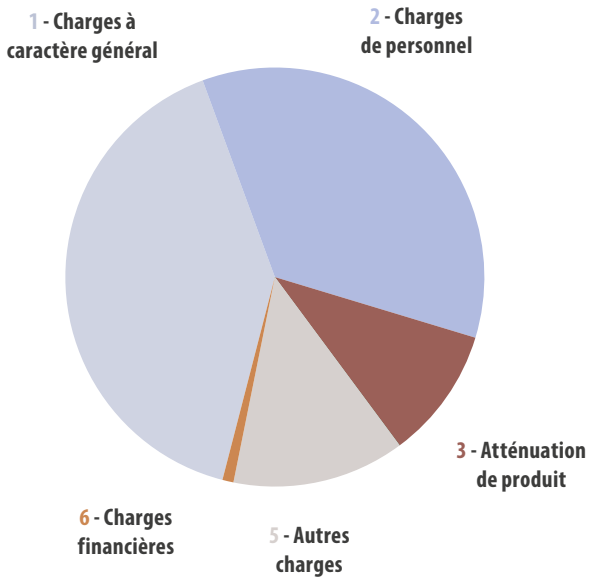
Louis Henri BASSET, décédé le 18 octobre à Paray-le-Monial, 74 ans

Jean-Paul François AUGAGNEUR, décédé le 18 novembre à Paray-le-Monial, 71 ans

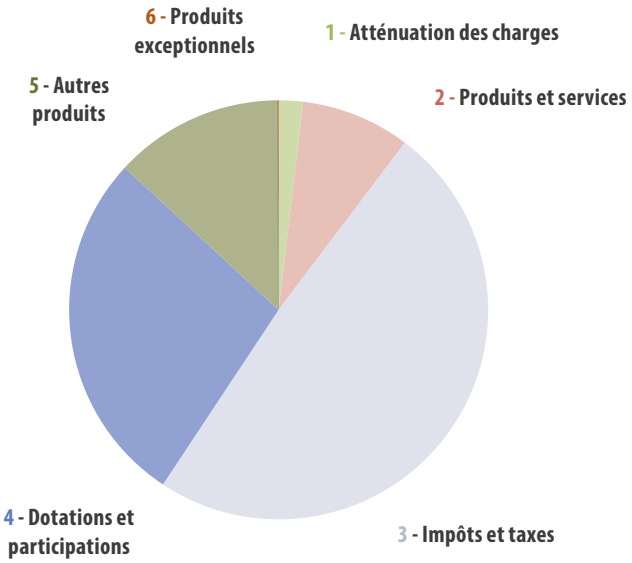
Fonctionnement

Faire fonctionner la commune au quotidien

DÉPENSES	2021	%
1 **Charges à caractère général** *Eau, énergie, combustibles, fournitures d'entretien, administratives, scolaires, entretien terrains, bâtiments, voies, réseaux, autres biens mobiliers, primes assurances, abonnements, documentations, indemnité comptable, hororaires, fêtes et cérémonies, frais postaux, téléphone, gardiennage, impôts fonciers.*	138 454,02 €	40,37
2 **Charges de personnel** *Salaires, cotisations patronales,assurance personnel, médecine travail*	120 996,52 €	35,28
3 **Atténutation de produits**	34 889,00 €	10,17
4 **Dotation aux amortissements** *opérations d'ordre*	- €	0,00
5 **Autres charges de gestion courante** *Indemnités des élus et cotisations retraite*	45 709,29 €	13,33
6 **Charges financières** *Intérêts des emprunts*	2 926,25 €	0,85
7 **Charges exceptionnelles**	- €	0,00
Total	342 975,08 €	100,00



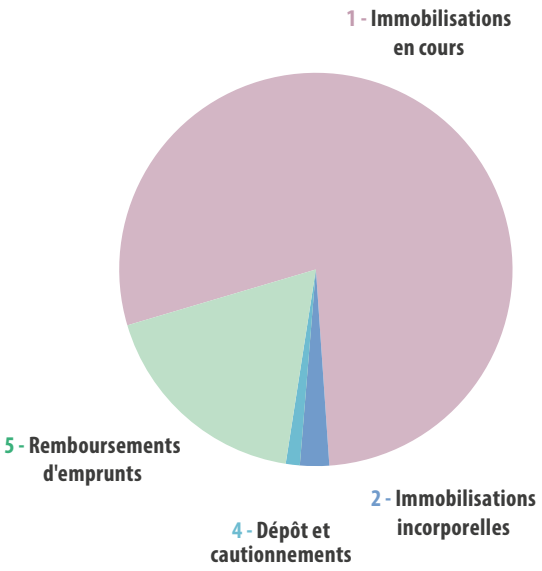
RECETTES	2021	%
1 **Atténuation de charges**	7 889,62 €	1,87
2 **Produits des services** *Concessions cimetière, Redevances occupation domaine public, remboursements par autres redevables*	35 491,02 €	8,43
3 **Impôts et taxes** *Contributions directes (TH,FB,FNB,TP) et taxe additionnelle*	206 421,65 €	49,01
4 **Dotations et participations** *Dotations : forfaitaire, solidarité rurale, élus locaux, participations Etat, Département et Région*	116 080,64 €	27,56
5 **Autres produits de gestion courante** *dont revenus des immeubles (locations logements et salle communale)*	54 967,69 €	13,05
6 **Opérations d'ordre**	- €	0,00
7 **Produits exceptionnels**	319,06 €	0,08
Total	421 169,68 €	100,00



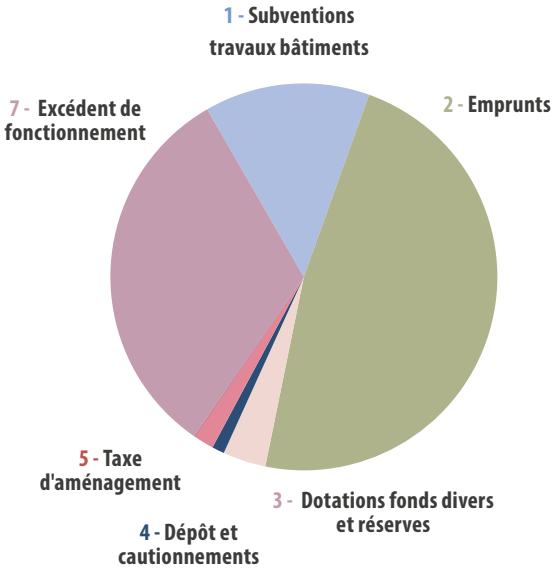
Investissement

Les opérations qui modifient la valeur du patrimoine de la commune

DÉPENSES		2021	%
1	**Immobilisations corporelles** *Acquisition terrains (71 100,00€)* *Acquisition volets roulants 2e phase (14 498,40€)* *Fourniture et pose 2 cavurnes (914,00€)* *Eclairage public place de l'église (7 375,20€)* *Acquisition tondeuse Honda (899,00€)* *Acquisition 14 barrières voirie (649,20€)* *Acquisition destructeur (110,40€)* *Acquisition tablettes pour l'école (1 878,04€)* *Acquisition VPI PC portable (4 625,01€)* *Acquisition frigo et micro-ondes ateliers (149,80€)* *Acquisition tableau blanc (313,93€)*	102 512,98 €	78,49
2	**Immobilisations incorporelles** *Création site internet (3 132€)*	3 132,00 €	2,40
3	**Dotations fonds divers réserves**	- €	0,00
4	**Dépôts et cautionnements reçus**	1 502,07 €	1,15
5	**Remboursement d'emprunts**	23 459,45 €	17,96
6	**Opérations d'ordre**	- €	0,00
	Total	130 606,50 €	100,00



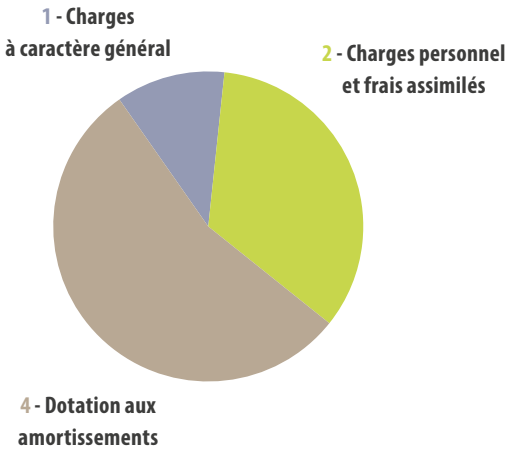
RECETTES		2021	%
1	**Subventions Travaux bâtiments**	20 573,20 €	13,81
2	**Emprunts**	71 100,00 €	47,72
3	**Dotations fonds divers et réserves** *(Remboursement TVA par Etat)*	5 368,00 €	3,60
4	**Dépôts et cautionnements**	1 537,24 €	1,03
5	**Taxe d'aménagement** *(Urbanisme)*	2 656,83 €	1,78
6	**Opérations d'ordre**	- €	0,00
7	**Excédent de fonctionnement 2016**	47 762,87 €	32,06
8	**Amortissements immobilisations**	- €	0,00
9	**Immobilisations incorporelles**	- €	0,00
	Total	148 998,14 €	100,00



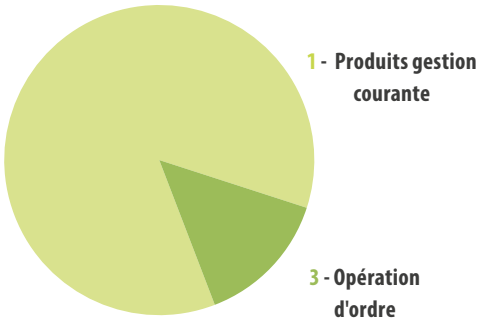
Assainissement

EXPLOITATION

DÉPENSES	2021	%
1 Charges à caractère général	598,87 €	8,43
2 Charges personnel et frais assimilés	2 500,00 €	35,20
3 Atténuation de produits	- €	0,00
4 Dotation aux amortissements	4 004,00 €	56,37
5 Charges financières	- €	0,00
6 Charge de gestion courante	- €	0,00
7 Charges exceptionnelles	- €	0,00
Total	7 102,87 €	100,00

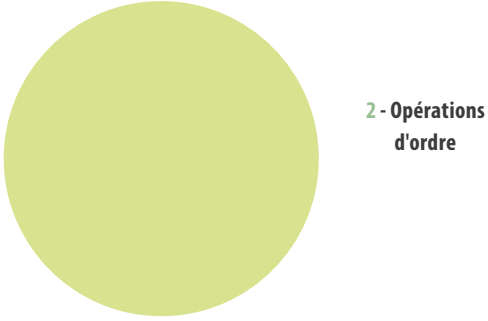


RECETTES	2021	%
1 Produits gestion courante *redevance Asst.*	7 971,89 €	85,55
2 Atténuation des charges	- €	0,00
3 Opération d'ordre *amortissement subvention d'équipement*	1 347,00 €	14,45
Total	9 318,89 €	100,00

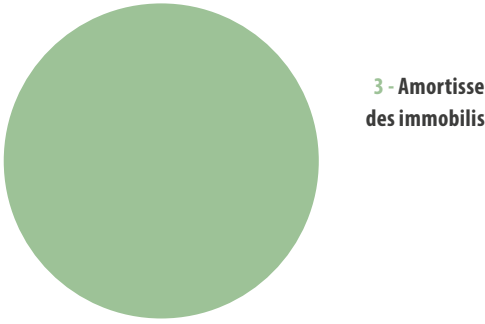


INVESTISSEMENT

DÉPENSES	2021	%
1 Immobilisations en cours	- €	0,00
2 Opérations d'ordre *subvention Investissement*	1 347,00 €	100,00
3 Emprunts, dettes assimilées	- €	0,00
Total	1 347,00 €	100,00



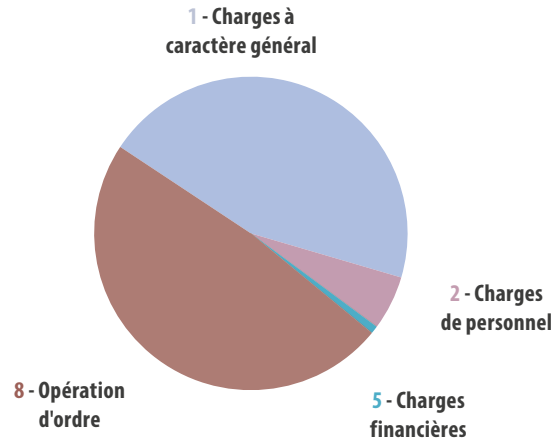
RECETTES	2021	%
1 Dotation, fonds divers, réserves	- €	0,00
2 Opérations patrimoniales	- €	0,00
3 Amortissement des immobilisations	4 004,00 €	100,00
Total	4 004,00 €	100,00



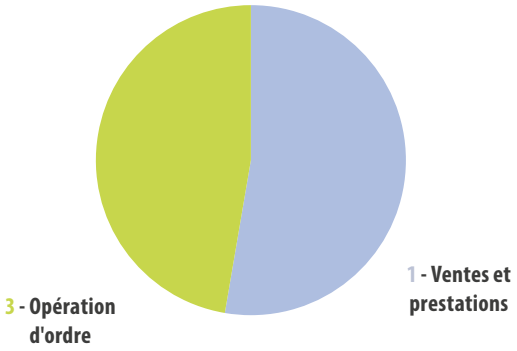
Budget chaufferie

EXPLOITATION

DÉPENSES	2021	%
1 Charges à caractère général	20 118,28 €	45,23
2 Charges de personnel et frais assimilés	2 500,00 €	5,62
3 Atténutation de produits	- €	0,00
4 Dotation aux amortissements	- €	0,00
5 Charges financières	354,50 €	0,80
6 Charges de gestion courante	- €	0,00
7 Charges exceptionnelles	- €	0,00
8 Opération d'ordre	21 502,00 €	48,35
Total	44 474,78 €	100,00

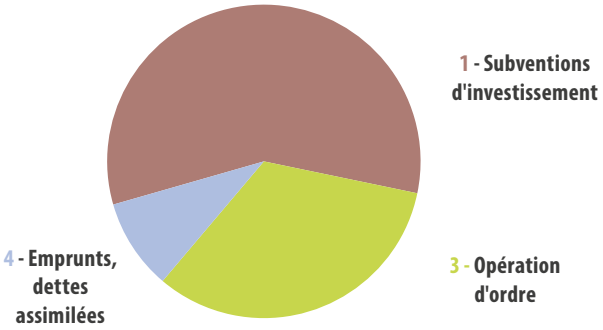


RECETTES	2021	%
1 Ventes prod fab. Prest serv mar	22 574,38 €	57,00
2 Produits exceptionnnels	- €	-
3 Opération d'ordre entre sections	17 022,00 €	42,99
Total	39 596,38 €	100,00

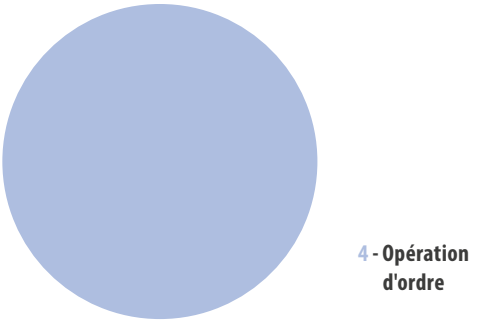


INVESTISSEMENT

DÉPENSES	2021	%
1 Immobilisations en cours	- €	0,00
2 Subventions d'investissement	29 840,11 €	57,71
3 Opération d'ordre entre sections	17 022,00 €	32,92
4 Emprunts, dettes assimilées	4 849,19 €	9,38
Total	51 711,30 €	100,00



RECETTES	2021	%
1 Subventions d'investissement	- €	0,00
2 Emprunts, dettes assimilées	- €	0,00
3 Immobilisations corporelles	- €	0,00
4 Opération d'ordre entre sections	21 502,00 €	100,00
Total	21 502,00 €	100,00



La page des adjoints

Gérard Bodet

Commission **FINANCES**

Un petit point sur nos budgets communaux. Après plusieurs années sans avoir augmenter les impôts, nos résultats restent positifs pour le budget assainissement et communal et négatif pour la chaufferie bois.

BUDGET ASSAINISSEMENT 2021 :

Section fonctionnement : **+ 2 216,02 €**
Section investissement : **+ 2 657,00 €**

BUDGET COMMUNAL 2021 :

Section fonctionnement : **+ 78 194,61 €**
Section investissement : **+ 18 391,64 €**

BUDGET CHAUFFERIE BOIS 2021 :

Section fonctionnement : **- 4 878,40 €**
Section investissement : **- 30 209,30 €**

Pour la chaufferie bois, aucune augmentation n'a été réalisée sur la revente de chaleur depuis la mise en service en février 2018. Pour la nouvelle saison, une augmentation sera effectuée de 30 % sur les consommations et 15 % sur l'abonnement, ce qui permettrait d'équilibrer la partie exploitation. C'est un gros investissement qui va s'amortir à la longue, ce qui est positif avec les plaquettes bois par rapport au fuel (qui ne cesse d'augmenter ainsi que l'électricité), on divise le prix par trois.

Commission **BÂTIMENTS**

RÉALISATIONS 2022

Salle communale : pose du nouveau carrelage dans la salle de stockage du matériel. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise MENDES de Gueugnon **pour un montant total de 2 265,96 € TTC.**

Logement Mazille : réfection totale du F2, suite au sinistre incendie du 10 novembre 2021 **pour un montant total de 12 590,43 € TTC,** totalement pris en charge par les assurances.
Mauvaise année pour les chauffe-eaux dans nos bâtiments et logements. 4 ont été remplacés durant cette année.

Des petits travaux d'entretien ont été réalisés dans nos bâtiments communaux par nos employés (peinture dans la cuisine du logement T2…).

PRÉVISIONS 2023

Logement de la poste : réfection de la peinture dans la cuisine et le couloir avec le remplacement de l'évier et du placard.
Cantine : changement du chauffe-eau et réfection de la peinture de la cuisine.
Modification des portes des toilettes publiques.

REPORT DES TRAVAUX SUIVANTS :

Église : reprise des mastics des vitraux.

Commission **CIMETIÈRE**

Eh oui, depuis juillet 2022, l'utilisation du désherbant est interdite dans nos cimetières. Nos employés ont pu encore en utiliser au printemps pour les allées principales. Effectivement la météo clémente de cet été leur a facilité la tâche au niveau de la tonte. Ce fut un peu plus compliqué en fin d'année. Ils ont également réalisé l'enduit sur une partie du mur. Il reste la peinture des portails pour 2023.
Je tiens à remercier les familles pour leur aide au désherbage le tour de leurs sépultures.
Pour votre information, le nouveau règlement est rédigé et est consultable en mairie.

Veuillez trouver, ci-dessous, les tarifs des concessions au cimetière au titre de l'année 2023.

CONCESSIONS		TARIFS
Trentenaire	2,5 m²	175 € (70 €/m²)
Cinquantenaire	2,5 m²	300 € (120 €/m²)
Columbarium		600 € pour 20 ans
Cavurnes	0,50 m²	80 € pour 20 ans
Cavurnes (tombale fournie)	0,50 m²	1 200 €
Cavurnes (uniquement la cuve)	0,50 m²	400 €
Dispersion des cendres au jardin du souvenir		Gratuit

Didier Bernard

Commission **VOIRIE**

Nos routes et chemins ont besoin d'un suivi régulier. L'entretien des goudrons est financé par la communauté de communes.
Suite à d'importantes malfaçons constatées sur les travaux réalisés en 2021, après plusieurs rendez-vous avec les différents responsables, il a été décidé de refaire entièrement les goudrons :

- Chemin des Loges sur 900 m
- Route du Grand Bois sur 200 m
- Chemin des Nicolins sur 850 m
- Impasse de l'Étang Rat
- Chemin du Pré Georgin

Et d'effectuer une reprise partielle route Joseph Fimbel. Ces travaux ont été réalisés en mai et entièrement à la charge de l'entreprise.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022 :

Reprise en enrobé pleine largeur

- virage route de Sermaize
- carrefour route de Busseuil, chemin du Pré Georgin

Goudron mono couche :

- Chemin des Nicolins (2e tranche env. 1000 m)
- Chemin de Martigny

Grosses réparations :

- Impasse Moulin l'Arconce : reprise des rives en enrobé sur 400 ml

Pour un coût total de 40 536 € TTC

TRAVAUX PRÉVUS AU BUDGET COMMUNAL :

- 4 aqueducs ont été entièrement refaits (les orages de l'été dernier ont montré qu'il fallait augmenter le diamètre des tuyaux afin d'éviter les débordements) : Tolcy, Les Ferrières, les Mocquets, chemin de la Charpenterie.
- de nombreux fossés ont été nettoyés.
- les haies et talus ont été broyés.

Tous ces travaux ont été effectués par La CUMA, les entreprises JC Basset, C Boulogne, **pour un coût total de 10 157,70 € TTC.**
L'apport de grès sur les chemins non goudronnés tout au long de l'année : **3 175,20 € TTC.**

Le choix des travaux 2023 se fera en début d'année, plusieurs devis sont à l'étude.
Je tiens à remercier nos employés communaux, nos entreprises locales et l'ensemble de la commission voirie qui interviennent pour maintenir nos routes et chemins en bon état.

Christèle Clément-Pornin

Commission **ENVIRONNEMENT**

RÉALISATIONS 2022

Comme plusieurs années maintenant, nous souffrons des fortes chaleurs. La Préfecture nous oblige à arrêter les arrosages, ce que nous avons fait. Le peu de pluie que nous avons eu, a quand même permis de sauver les jardinières et massifs qui ont joué les prolongations pour embellir notre commune jusqu'à fin novembre. Cette année pas de visite du jury régional.

PRÉVISIONS 2023

Le manque d'eau étant toujours de mise dans les années futures, la commission a décidé de passer des massifs en arbustes et autres plans pour limiter au maximum l'apport journalier en eau.
L'entreprise Soleymieux « fournisseur officiel » de nos plants annuels a très bien compris notre démarche.
Nous ferons tout pour garder notre village fleuri.
Nous avons enfin reçu nos panneaux indicatifs pour nos arbres fruitiers, ils seront apposés dans l'année.

Dominique Pluriel

Commission **AIDE SOCIALE**

Le repas offert par la commune aux personnes à partir de 70 ans, par l'intermédiaire de la Commission Communale d'Action Sociale s'est déroulé le samedi 15 octobre au restaurant de la Poste. 51 bénéficiaires ont pu apprécier le bon repas préparé par Cyrille et profiter de ce moment chaleureux.
Pour les personnes de 75 ans et plus, qui n'ont pas pu participer à cette journée, la commission leur a distribué comme l'année dernière des bons d'achat utilisables jusqu'au 31 décembre 2022 auprès de nos commerçants Jean-François Danjoux et Christian Cognard. La distribution des bons ayant bien plu aux bénéficiaires en 2021, la commission a donc renouvelé cette formule.
Quant à nos ainées résidant en EHPAD, la commission leur a offert des fleurs quelques jours avant Noël.

Zoom sur...



Patricia Mendonça, est depuis la rentrée de cette année notre nouvelle accompagnatrice du bus scolaire. Elle intervient chaque matin et soir le lundi, mardi, jeudi et vendredi auprès de nos enfants scolarisés à l'école de Poisson en les aidant à monter et descendre du petit car.
Quelques heures dédiées à l'entretien de la salle communale et à la surveillance à la garderie complète son contrat.
Les enfants l'ont déjà "adoptée", nous lui souhaitons beaucoup de bons moments en compagnie des bambins de notre village.

Eric Perrier, est depuis le 1er décembre 2022 adjoint technique polyvalent titulaire au service de la commune de Poisson, mis à disposition par la communauté de communes Le Grand Charolais.
Sa solide expérience d'agent technique et d'agent polyvalent acquise à Vindecy et Marcigny est une vraie chance pour notre village.
Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles missions.



Club de Tarot du Val d'Arconce

par Marcel Gautheron

Notre toute jeune association, Club de Tarot du Val d'Arconce, créée le 4 novembre 2021 a tenu sa première assemblée générale le 23 septembre dernier en présence de Madame le Maire.

Notre association a pour but de développer et favoriser le jeu de tarot par l'organisation de rencontres, challenges et tournois.
Nos rencontres se déroulent en soirée, à partir de 20 heures, les 2e et 4e vendredi du mois depuis notre assemblée générale.
À ce jour, nous comptons 37 adhérents assidus.
Notre association est ouverte à tous et surtout aux amateurs du jeu, et nous savons qu'il y en a beaucoup sur la commune de Poisson, de nombreuses soirées entre amis étant organisées dans les foyers. Nous vous invitons à venir partager un moment de convivialité et de franche camaraderie en société.
Le 19 novembre, nous avons organisé notre premier concours ouvert à tous et nous avons enregistré la participation de 76 joueurs. Un bon succès dans ces périodes difficiles. D'après les participants, une bonne organisation dans laquelle nous avons été bien secondés par nos épouses.
Nous souhaitons vous voir franchir très prochainement la porte de la salle communale lors de nos soirées afin de partager ces moments d'amitié, de convivialité sans esprit de compétition.

Le poisson à plume / École primaire publique

par Émilie Gueugnon

Rentrée scolaire 2022/2023

Cette année, l'école compte 52 élèves, un effectif qui permet de conserver sereinement notre 3ème classe.

Classe	Effectifs	Enseignants	Personnel communal
PS MS	5 10	Arnaud MICHAUD	Évelyne JULIEN
GS CP CE1	6 8 4	Cécile IAHNS	Cécile FURTIN
CE2 CM1 CM2	8 6 5	Émilie GUEUGNON	

Bienvenue aux élèves de Petite Section



Gianni LELOUARD



Robin AUGER



Albane BRUN



Loris BONNOT



Katalina GAUTHIER-JOBLOT

Rétrospective 2022

Carnaval



Cycle rugby



Sortie bateau



Cycle vélo



Déroulement d'un scrutin




Visite du collège


Sortie au parc des oiseaux


Fête de l'école avec les 70 ans de l'AEP



Départ de Nicole


Opération « nettoyons la nature »

Nous souhaitons de très belles années au collège aux nouveaux 6èmes :



Anouk NOLY



Mathéo BEAUCHAMP



Thibaut LIEUTAUD



Gaspard GUYOT de CAILA

Au nom de toute l'école, je remercie Nicole Jacquet pour sa bonne humeur qui a enchanté l'accueil des enfants tous les matins pendant de nombreuses années. L'école souhaite aussi la bienvenue à Patricia Mendonça. L'équipe pédagogique remercie également Sabine Augagneur qui a effectué un service civique et qui a été d'une aide précieuse.

Projet 2023 :

L'école démarre un projet tour du monde avec l'étude d'un continent par période. À partir de janvier 2023, tous les élèves vont bénéficier d'une séance de musique hebdomadaire menée par Estelle Bernigal, professeur de musique. Ce sera l'occasion de travailler la musique autour du monde. Grâce à ces séances, les élèves prépareront un spectacle pour leurs parents qui aura lieu le vendredi 28 avril à 18h30 à la salle communale de Poisson.

L'AEP & le restaurant scolaire

par Élise Paqueriaud

Créée le 19 janvier 1952, l'Association Éducative de Poisson fêtait ses 70 ans en 2022.

Il tenait à cœur aux membres de célébrer cet évènement et ainsi remercier toutes les personnes qui ont œuvré ces 70 dernières années, mais aussi les habitants de Poisson qui par leur participation régulière à tous nos évènements font vivre l'association. Nous tenions donc à organiser des animations pour la fête de l'école du 1er juillet qui puissent plaire à toutes les générations :

- **l'exposition photos retraçant les 40 dernières années de l'AEP**
- **le spectacle des enfants préparé par l'équipe pédagogique représentant différents tableaux de grands évènements passés des années 50 à 2020.**
- **la kermesse proposant divers jeux, pour la plupart en bois, fabriqués par des parents d'élèves, ainsi qu'une structure gonflable et un atelier maquillage.**
- **le repas animé par un concert de Jean-Michel Tomasz suivi d'un magnifique feu d'artifice en guise de bougie d'anniversaire.**

Ces 70 ans ont également été le thème du calendrier annuel de l'AEP, illustré de photos de classes de chaque décennie des années 50 à aujourd'hui. Celui-ci a été un énorme succès, rempli d'émotions pour les personnes originaires du village qui ont redécouvert leur bouille d'enfant et celles de leurs copains d'école. Nous avons eu énormément de témoignages très touchants en retour et nous vous en remercions grandement.
Un immense merci également à Jocelyne Murard et Monique Labarge qui ont partagé leur travail d'exposition photos : grâce à elles, nous avons retrouvé plus facilement les clichés et identité des anciens élèves.
Merci infiniment encore à l'équipe NGA pour la réalisation du calendrier, et la réédition en express suite au succès de ce dernier. Au total, 200 exemplaires ont été édités.





Le vide-grenier du 11 septembre a accueilli 94 exposants, les visiteurs remplissaient en masse les allées tout au long de la journée, pas de temps mort sur cette édition, poussant même à prolonger les festivités sur la fin d'après-midi. Les habitants de Poisson étaient également nombreux à passer nous faire un petit coucou sur le stand repas/buvette, cela fait toujours énormément plaisir de se retrouver dans la joie et la bonne humeur.

Nouveauté cette année, à l'occasion de toutes les vacances scolaires, l'AEP a organisé des journées d'activités pour les enfants.
Un groupe de maximum 12 enfants âgés entre 6 et 11 ans se déplaçait à Marcigny pour effectuer des activités avec une animatrice de Brionnais Découvertes.

Agissons ensemble pour les enfants







C'est ainsi que les enfants ont pu découvrir VTT, escalade, sarbacane, bumball, hockey et athlétisme, mais également une journée manuelle et artistique avec un atelier floral animé par Émilie Michel, et une journée pêche au bord de l'Arconce avec l'association de la Perche Brionnaise. Des journées riches et intéressantes qui ont beaucoup plu aux enfants.

Au vu du succès de ces journées, l'AEP a proposé à la rentrée de septembre des séances de sport pour moyenne section jusqu'au CM2, grâce à la licence USEP et Amandine, animatrice sportive.
Chaque période scolaire, les enfants découvrent un sport différent (baseball, golf, danse, accrosport, badminton, course d'orientation, éveil gymnique). Au total, 34 enfants sont inscrits aux séances du mardi et jeudi soir. Nous sommes ravis que ces séances plaisent aux enfants et leur donnent accès facilement au sport.
Amandine s'occupe de les récupérer à la sortie d'école et les enfants ont la possibilité de retourner à la garderie à la fin de la séance, ce qui facilite énormément l'organisation pour les familles.
Cette même animatrice organise également les deux séances de gym douce et tonic pour les adultes les mardis soirs à 18h15 et 19h15.

Les actions menées cette année ont permis de financer le Noël et la fête de l'école ainsi que le transport en bus de deux sorties scolaires.
La première au pont canal à Digoin : sortie bateau, balade en bord de Loire et photos de classes au programme. **La seconde au parc des oiseaux à Villars les Dombes.**
Nous sommes très heureux de participer à ces projets aux côtés de l'équipe éducative que nous remercions pour ces belles idées de sorties, l'organisation de ces journées et les activités offertes aux enfants.
Pour Noël, chaque enfant a reçu un cadeau individuel : boite de Noël + tampons pour les maternelles et maison en bois à construire pour les grands.
Des jeux ont également été offerts pour la garderie et l'école : trottinettes, pockyball, ballons, lego, matériel de dessin.



Le Restaurant Scolaire est de plus en plus fréquenté. Notamment, grâce aux élèves de petite section qui restent quasiment tous toute la journée sans rentrer chez eux le midi.

QUELQUES CHIFFRES SUR L'ANNÉE 21/22 :
Moyenne de **38 repas quotidien**, soit deux de plus que l'année 20/21.
5263 repas à l'année, contre 4969 en 20/21.
Tarif repas enfant **depuis septembre 2021 = 4 €** (30 % étant pris en charge par l'association).

Le matériel de cuisine et de service demandait à être renouvelé, son usure étant importante.. L'association a fait le choix d'étaler ces dépenses sur deux années, le plus urgent a été changé en 2021, **la seconde partie en 2022 pour un montant total de 718,25 €.**
De plus le restaurant s'est refait une beauté au niveau du mobilier, grâce à la mairie qui a entièrement renouvelé les tables et chaises à la rentrée de septembre.
Les bancs n'entrant plus dans les normes d'hygiène et de sécurité, ceux-ci demandaient à être remplacés par des chaises. Le nouveau mobilier est de taille plus adaptée aux enfants et beaucoup plus ergonomique pour le personnel.
Nous tenons à remercier chaleureusement le conseil municipal pour cet investissement qui fait évoluer et pérenniser la cantine de l'école.
45 enfants sont inscrits pour l'année scolaire 22/23, soit 5 de plus que l'année précédente. Ce qui est très encourageant pour l'association.

Avant chacune des vacances scolaires, les membres ont décoré la cantine sur le thème du moment : Halloween, Noël, Pâques. Un grand merci aux petites mains créatrices des mamans volontaires, notamment Aurélie Boisse qui met beaucoup de cœur à l'ouvrage.

Pour cette nouvelle année, le bureau reste inchangé : Elise Paqueriaud et Magali Leureaud présidente et vice-présidente, Valérie Barbier et Edwige Fôret trésorière et adjointe, Amélie Noly et Aurélie Barridon secrétaire et adjointe.
Les membres se composent de Jean-François Borde, Elsa Gautheron, Clémence Labarge, Céline Nectoux, Géraldine Polette. Et Melyssa Falque, non membre, mais présente à chaque réunion et évènement des associations.

Cette fin d'année, Thierry Vincent nous a fait part de son envie de lever le pied au niveau de l'association dont il est membre depuis 1988. 34 ans de plein investissement, en particulier pour l'éducation sportive puisqu'il a animé les sessions USEP et organisait le Vélorican. Il était également présent à chaque manifestation et apportait son aide et ses idées. Un immense merci à Thierry pour son implication, sa gentillesse et ses conseils.

Merci également aux membres et bénévoles qui mettent une belle énergie, une ambiance conviviale et joyeuse à chaque évènement, ce qui motive à continuer de faire bouger l'association, l'école et la commune.

Nous terminons par une pensée pour Fernand Lauféron, décédé cette année. Il a été chauffeur du bus scolaire de nombreuses années, à l'époque où le ramassage était géré par la commission de transport scolaire de l'AEP.

L'ensemble des membres vous souhaite tout le bonheur possible pour cette nouvelle année 2023 et de profiter pleinement de chaque instant.

Amicale pour le don de sang bénévole

par Céline Bernard



Poême

Il fut un temps où le temps de donner
Était en prenant son temps.
Le temps ne se comptait pas
Et le sang se donnait sans compter
Le temps d'aujourd'hui est de donner
Quand le temps le permet.
Quand le temps est compté, calculé
Le sang est moins important
Pourtant il est toujours urgent
Pour les malades qui comptent
Leur temps en attendant une poche de sang
Tant leur temps leur est compté.
Alors pourquoi le temps si important
Pour les uns, l'est moins pour les autres ?
Il faut retrouver le temps
Et redonner son temps
En pensant un peu moins égoïstement
À son temps perdu.
Marie Claire

AGENDA 2023	
Vendredi 10 février (après-midi)	**Don du sang**
Lundi 10 juillet (matin)	**Don du sang**
Samedi 2 septembre	**Assemblée Générale**
Vendredi 1er décembre (après-midi)	**Don du sang**

L'amicale se porte bien

Nous souhaitons la bienvenue à Cécile Chatagnier, récemment retraitée, qui nous a rejoints.
On note une forte mobilisation de la population locale : 14 % des donneurs sont venus les trois fois.
Il demeure important de rester mobilisé : à savoir qu'il faut quasiment 2 nouvelles personnes pour remplacer un donneur qui ne peut plus donner son sang (âge, problème de santé).
Nous avons reconduit l'action de sensibilisation à l'école : les élèves de CM1 et CM2 de Madame Gueugnon ont partagé un temps d'information. Certains sont même venus accompagner leurs parents lors d'une collecte de sang.
Cette année, nous avions proposé à l'association du don d'organe de se joindre à nous sur le stand lors du vide-grenier de l'AEP. Beaucoup de curieux sont venus se renseigner.

Merci à vous tous donneurs, bénévoles et organisateurs des collectes. N'hésitez pas à venir nous voir et découvrir comment se déroule un don.
Les amicalistes se joignent à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2023.

Comité des Fêtes

par Mathilde Labarge et Xavier Foret

2022, l'année des grandes retrouvailles !!!



Je commence par vous présenter pour ceux qui ne l'auraient pas encore croisée lors de nos manifestations, une nouvelle habitante du village et notre dernière recrue : **Marlène Thevenet.**

Enfin le concert tant attendu !

Après 2 années de préparation, nous avons enfin réalisé notre soirée « Barbecue Géant ». Effectivement le 8 mai en soirée le groupe de musique *"The lockdown groove"* est venu animer notre bourg avec de la musique Rock ! Un grand merci à Jean-Paul Aumeunier et ses acolytes d'avoir fait danser environ 300 rockeurs d'un soir !!! Afin de restaurer tout ce petit monde nous proposions un snack et quelques rafraichissements pour cette longue soirée. N'oubliez pas de retenir la même date l'année prochaine !

Le lundi de Pentecôte a également retrouvé sa traditionnelle marche de l'omelette !

500 marcheurs sont venus fouler les sentiers de Poisson de la Croix Bizet aux Mocquets en passant par Busseuil. Tous nous font la même remarque au retour, nous avons un village magnifique !! Nous avons servi 330 omelettes (œufs locaux bien entendu) d'ailleurs je remercie Maxime Bonnot au passage.



Le 12 juin c'est avec un grand plaisir que nous avons retrouvé nos adversaires d'un jour : les villages de Saint Vincent Bragny et de Volesvres. En effet Volesvres village accueillant cette année, a sorti le grand jeu pour **un après-midi inter-village.** Nous avons laissé nos hôtes gagner d'un cheveu, mais la lutte fut acharnée et je remercie tous les participants qui ont donné de leur personne pour défendre les couleurs de Poisson. Nous avons passé un excellent après-midi et avons échangé entre villages le verre de l'amitié, ce qui crée des liens et des souvenirs entre villageois pour longtemps.

Rassurez-vous POISSON a remporté la troisième mi-temps haut la main !!! Le dernier week-end de juillet, nous avons réinvesti le stade pour proposer les **moules fraîches de Mathilde et Bernard accompagnées des frites de Nono et Serge** ! 490 personnes ont fait le déplacement pour apprécier les mollusques et se trémousser au son de l'orchestre « Trygone ». Toute l'équipe était présente pour vous servir, chacun à sa tâche. Cette année nous avons été épaulés par du renfort de bénévoles tant pour le montage que le démontage et même quelques courageux nous ont prêté mains fortes pour la soirée. Un très grand merci à tous notamment à la fine équipe de conscrits toujours au rendez-vous ! Ce coup de main très appréciable nous

Conscrits de Poisson

par Noann Cepeda



Cette année, l'association Conscrits de Poisson 2022 compte 17 membres âgés de 17 à 19 ans. L'association Conscrits de Poisson est une association à but non lucratif.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022 :

Notre assemblée générale a eu lieu le 5 novembre 2022 à la salle de réunion de la salle communale à Poisson. Nous disposons d'un conseil d'administration qui se compose de : **Noann Cepeda** (président), **Stéphane Basset** (vice-président), **Clara Descharme** (trésorière), **Sandra Delage** (vice-trésorière), **Judith Deverchère** (secrétaire).

NOS RASSEMBLEMENTS :

Nos réunions ont repris depuis peu. Au cours de



a permis de nous délasser dans la « mitsu-piscine » en attendant de mettre les pieds sous la table lors de la soirée spéciale au restaurant de La Poste…
En 2021 nous avions créé une randonnée automnale version simplifiée qui avait connu un franc succès. Cette année la météo capricieuse a eu raison des marcheurs du dimanche. Ce sont 134 courageux qui se sont déplacés pour admirer nos paysages. Je tiens tout de même à remercier tous les propriétaires de terrains et agriculteurs qui nous ouvrent leurs prairies et autres accès privatifs et ainsi permettent aux marcheurs de moins user leurs souliers sur le bitume. Evidemment la fin d'année approchant, nous avons recréé la magie de Noël dans notre bourg. Sapins, guirlandes (basse consommation) et autres réalisations locales ont trouvé leur place courant novembre, afin que tout soit prêt pour la soirée des illuminations.
Pour faire patienter nos bambins dans l'attente du Père Noël, nous avons cette année lancé un concours de dessin et ne pouvant départager l'un plus que l'autre, le comité leur a réservé un manège, tandis que les plus grands pouvaient apprécier le vin chaud de Daphné et Cyrille et les délices d'Ebtisam et Christian.Un petit regret tout de même de ne pas rencontrer plus de concitoyens lors de cette soirée entièrement gratuite…

L'année se termine par notre AG le 16 décembre. Le moment de retracer cette année 2022, et de faire les projets 2023. Cette année Michel Bourgeon désire prendre un peu de recul et profiter d'une retraite bien méritée après 22 années au service du comité Un grand merci à toi pour toutes ces années de montage de tentes !!! Ce fut également le moment de féliciter Noël et Mathieu pour leur implication dans l'association depuis respectivement 35 et 20 ans dont de nombreuses années de présidence au cumul !!! Quelques petits changements dans l'organisation du bureau 2023. Mathilde Labarge devient co-présidente et partagera les responsabilités avec moi. Marlène assurera le poste de secrétaire aidée de Jeanne et Bernard assurera la trésorerie, épaulé par Corinne.
Enfin nous proposons à tous les habitants du village tout le matériel de réception excepté les tentes (trop compliqué à gérer et à assurer…). Pour cela merci de réserver auprès de Serge Raquin au 06 14 48 69 19.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une belle année 2023 et a hâte de vous retrouver lors de nos manifestations !



celles-ci, nous débattons sur les projets au sein de l'association, mais également sur ce que nous voudrions faire avec l'organisation et ce que cela engendrera, autour d'un petit verre bien entendu.

NOS MANIFESTATIONS 2022 :
Durant l'année 2022, nous avons tout d'abord couru le 1er et le 8 mai au cours duquel nous avons réalisé un jeu avec la participation non-obligatoire des habitants de Poisson nous ayant ouvert la porte.
Lors de l'intervillage avec le Comité des fêtes, nous avons défendu notre deuxième position dans le classement malgré certaines épreuves qui ne donnaient pas envie.
Pour prêter main forte aux Comité des fêtes, nous avons tenu un stand à la marche de Poisson, aidé lors de la soirée moules-frites et récemment lors de la mise en place des décorations de Noël.
2022 a aussi été pour nous la réalisation de notre premier concours de pétanque qui a eu lieu en août et qui nous a fait de bons échos.
Puis nous avons participé à la commémoration du 11 novembre et au Téléthon en tenant un stand de vente de crêpes et de gaufres devant la boulangerie, engendrant un don de 400 € à l'AFM Telethon.

NOS PROJETS ET MANIFESTATIONS À VENIR

Courir le 1er et 8 mai
24 juin : organisation de la seconde édition du tournois de pétanque
22 juillet : réalisation d'un dîner dansant
2 décembre : participation au Téléthon

Chanter à Poisson

par Joël Guyot de Caila



Vous êtes un homme de 17 à 87 ans, rejoignez notre groupe, vous serez bienvenu.

Une nouvelle année se profile, avec son lot de surprises, que nous devrons appréhender au mieux. Pour notre groupe de chant, 2023 s'ouvre sur de très bons auspices avec un effectif maintenu, un enthousiasme communicatif et de nombreux projets en perspective.

Le Chœur des Hommes du Pays Charolais Brionnais, a retrouvé en 2022 ce souffle qui lui avait fait faute durant ces deux longues années Covid… et un chœur sans souffle c'est comme une bougie éteinte, cela ne sert à rien ! Fort de ses 38 choristes et de son emblématique chef André FOREST, le Chœur a pu reprendre allègrement le chemin des répétitions, en alternance à Poisson et à Vendenesse lès Charolles, et renouer avec les concerts dans les salles et églises de la région. Charlieu en mars, Trambly en avril, participation, pour la deuxième fois, au festival « Mines en Chœur » à Aumetz en Moselle (3 concerts en deux jours les 23 & 24 avril), Dyo en mai avec les sonneurs de trompes de chasse, Marcigny en juin, Anglure sous Dun en juillet.

A la rentrée, nous clôturions les Musicales de Semur en Brionnais le 18 septembre et fêtions notre dixième anniversaire lors de deux concerts donnés au Théâtre de Paray-le-Monial les 24 & 25 septembre avec nos parrains les Compagnons de La Tourlandry qui avaient exceptionnellement fait le déplacement de leur région angevine.

Puis nous avons chanté à Briennon le 13 novembre et à St Germain en Brionnais le 10 décembre. Une année bien remplie pour les jeunes hommes que nous sommes… 13 concerts et encore du souffle pour aborder les projets 2023 !

Pour cette année, plusieurs projets vont accaparer une grande part de notre énergie ; la reprise de **« L'Avril de Poisson »** qui aura lieu le samedi 29 avril et sera dédié aux voix d'hommes puisqu'outre notre Chœur, seront présents nos amis « Les voix de l'Est » déjà venus en 2018 et « Voïdum » un Chœur d'hommes de Bourg en Bresse. Une belle soirée en perspective à laquelle nous espérons vous voir nombreux.

L'enregistrement de notre premier CD, qui marquera le 10ème anniversaire du groupe, devrait avoir lieu en mai et cerise sur le gâteau, nous envisageons de participer sur plusieurs jours en juin au festival international « Canto tra amici » à Dervio en Italie.

Voilà de quoi travailler pour les mois à venir en étudiant notre répertoire et en apprenant de nouveaux chants au cours des répétitions bi-mensuelles.

Travail et convivialité allant bien sur de pair, nous ne ratons pas une occasion de faire un peu la fête.

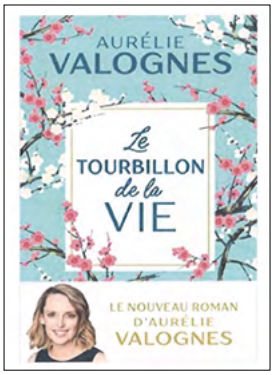
Très bonne année 2023 à vous tous et au plaisir de vous retrouver autour du spectacle vivant.

Bibliothèque

UN VILLAGE QUI LIT EST UN VILLAGE QUI VIT









Depuis 1985, grâce aux bénévoles, la bibliothèque offre ses services au public. Quel plaisir de retrouver les enfants de l'école le mardi, ainsi que les lecteurs cette année passée. Nous avons continué à échanger nos idées et nos avis sur les livres. Cette complicité nous avait manqué. Cécile Furtin nous aide pour tenir les permanences le mardi et le mercredi. Le prêt reste toujours gratuit.

Nous avons toujours le problème de l'escalier et nous essayons de trouver des solutions, surtout pour nos gens plus âgés et les tout-petits.

Nous envisageons d'installer une boîte à livres sur la commune (vieux frigo par exemple). Chacun pourrait déposer un ou plusieurs livres et en reprendre un autre à son tour.

Cette année encore de nouveaux livres sont à découvrir et nous vous invitons à venir faire votre choix. Nous pouvons aussi demander des ouvrages en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Saône et Loire.

Les bibliothécaires.









Horaires : Mardi de 10h30 à 11h30 - Mercredi et samedi de 10h à12h
Horaires spéciaux durant les vacances scolaires.
Tél. 03 85 81 56 07 / 09 61 33 63 12
Mail : bibliotheque.poisson@hotmail.fr
Adresse du site : poisson.bibenligne.fr

Échos de l'Amicale des Aînés

par Anne-Marie Slepowronski

Notre Amicale compte, en cette fin d'année 2022, 64 membres dont 5 nonagénaires. Si nous avons à déplorer la perte de trois de nos adhérents, nous en avons aussi accueilli quelques nouveaux au sein de notre club.

Conseil d'Administration 2022

Notre assemblée générale a eu lieu le 10 février 2022 à l'Auberge du Val d'Arconce à Saint Didier en Brionnais.

Les membres sortant du Conseil d'Administration ont été tous réélus. Il se compose de : Claude Auduc : Président d'honneur ; Anne-Marie Slepowronski : Présidente ; Roland Cognard : Vice-président ; Marcel Gautheron : Trésorier ; Dominique Pouzol : Trésorière adjointe ; Rose-Marie Pelletier : Secrétaire ; Marie-Thérèse Hol : Secrétaire adjointe, Andrée Dauvergne, Nicole Suyken's, Michèle Marcaud, Alain Hol, Gilles Bernardin & Bernard Pelletier.

Nos rencontres habituelles

Pour ceux que ça intéresse, une marche est organisée tous les mardis par Alain Hol. Le rendez-vous est fixé à 9 h, place de l'église.
Nos réunions ont repris régulièrement, tous les deuxièmes jeudis du mois, en début d'après-midi. Au cours de celles-ci, nous jouons principalement à la manille, à la mêlée, à la belote, au scrabble, ou à tout autre jeu de société. Il peut arriver, quand le soleil est au rendez-vous et qu'il ne fait pas trop chaud comme cette année, qu'il y ait des personnes intéressées par la pétanque. En milieu d'après-midi, nous partageons des boissons chaudes ou froides, des gâteaux et fêtons les anniversaires du mois.
Tous les quatrièmes jeudis du mois, rendez-vous est donné aux passionnées de scrabble.
En avril, il a été organisé par Roland Cognard une rencontre entre les Amis de Rocco et notre Amicale, au cours de laquelle nous avons partagé un bon repas et avons dansé.





Nos sorties et voyages

Un voyage en Andalousie a été organisé fin septembre, début octobre, pour une huitaine de jours. Les participants ont résidé dans un hôtel 4 étoiles au bord de la mer à Chipiona et ont découvert les alentours : villes et villages, arènes, musée etc.
En octobre également était organisée une sortie « Cabaret » à l'Elégance à Renaison.

Les manifestations

Pour cette année un loto gourmand a eu lieu le 4 décembre 2022 et deux autres sont prévus pour 2023 (voir calendrier). Pour l'instant nous avons abandonné les concours de manille, mais nous n'avons pas renoncé à en réorganiser ultérieurement. Également, nous serons heureux d'apporter notre aide aux manifestations organisées par les autres associations, comme nous avons coutume de le faire.
Notre club accueille toutes personnes souhaitant y adhérer, sans limitation d'âge, afin de favoriser les liens entre les générations.

Nous souhaitons à toutes et tous une excellente année pour 2023.

Paroisse du Sacré-Cœur en Val d'Or

par Véronique Moulin



Cérémonies célébrées à Poisson au cours de l'année 2022

Baptêmes

Samedi 5 mars : Albane Brivet
Samedi 2 avril : Éliott Lieutaud
Samedi 17 septembre :
Léo Thiriez et Quentin Gottvalles
Samedi 1er octobre : Margaux Dupont

Mariages

Samedi 18 juin :
Carole Tarby et Thomas Reny
Samedi 13 août :
Edwige Rajaud et Xavier Foret
Samedi 3 septembre :
Daphné Genevrier et Cyrille Bonnot

Obsèques

26 janvier : Aimée Blanchon
4 février : Alice Vèbre
31 mars : Fernande Brivet
11 avril : Marie-Louise Dauvergne
28 juin : Fernand Lauféron
13 juillet : Marie Berger
19 juillet : Marie Bonnefoy
20 juillet : Yvonne Nivet
21 septembre : David Paqueriaud
21 octobre : Louis Basset

Le 4 octobre, les obsèques du Père Henri Bouchot ont été célébrées à Paray-le-Monial. Il a officié plusieurs années à Poisson et dans d'autres villages de la paroisse du Sacré-Cœur en Val d'Or.

Premières communions

célébrées jeudi 26 mai
Noëlline Foret, Anouk Noly, Arthur Falque

Départs

En juillet, Père Patrice Mouclier, en août Père Jean-François Delangle pour la paroisse de Gueugnon.

Arrivée

Au cours du mois d'août, Père Élysée Guendjande.

Toutes personnes bénévoles sont les bienvenues pour la chorale et l'animation des offices, pour l'entretien régulier de l'église, pour le fleurissement lors des célébrations....

Une messe est célébrée le premier dimanche de chaque mois à 9h30 ainsi que les jours de fêtes.
Le curé de la paroisse est le Père Christophe Lagrange, qui réside à Paray-le-Monial, secondé par les Pères Christophe Jacquinot et Élysée Guendjande.

La paroisse du Sacré-Cœur en Val d'Or regroupe les communes de Hautefond, L'Hôpital-le-Mercier, Nochize, Paray-le-Monial, Poisson, St Léger lès Paray, St Vincent Bragny, St Yan, Varenne St Germain, Vindecy, Volesvres auxquelles il faut ajouter le clocher de Vigny.

Pour contacter la paroisse, vous pouvez téléphoner au 03 85 81 05 84 ou envoyer un mail à l'adresse : www.paroisse-paray.fr
Vous serez également bienvenus à la Maison Paroissiale, 30 rue Desrichard à Paray-le-Monial, pendant les heures d'ouverture de l'accueil : les matins de 10h à 12h du lundi au vendredi et de 16h à 18h les mardis, mercredis et jeudis.

L'équipe liturgique vous présente à tous une Bonne Année 2023. Que cette nouvelle année permette à chacun et chacune de garder espoir.

Comité pour la Protection de l'Environnement en Charolais-Brionnais

par Patrick Duczman

Aux poubelles Citoyens !

En 2021, 62 000 tonnes de déchets ont été triés par le SMEVOM au centre Ligerval de Digoin dont :
- 2 500 tonnes de papiers
- 1 600 tonnes d'emballages
- 1 400 tonnes de cartons

Mais également 700 tonnes de refus de tri qui alourdissent considérablement notre facture.
C'est sur ce poste que nous devons améliorer encore et encore nos comportements…

Voici un petit rappel concernant le tri de nos déchets recyclables :
- Dans les poubelles jaunes les contenants doivent être vides, sans résidus liquides ou solides à l'intérieur afin de diminuer le poids transporté au centre de tri.
- Les déchets sont déposés en vrac, jamais en sac, ni imbriqués les uns dans les autres.
- La grande nouveauté se trouvera dans ces poubelles. En effet, dès janvier 2023, les emballages plastiques, pots, boîtes, barquettes, films sacs et tubes y trouveront leur place.
- Saluons l'initiative de la Communauté de Communes le Grand Charolais qui distribuera un mémo-tri détaillant ces nouvelles consignes pour chaque foyer.

Le CPECB œuvre toujours auprès de l'association VACB (Val d'Arconce Charolais-Brionnais) et participe pleinement aux futures orientations menées sur la vallée de l'Arconce, particulièrement sur le site du Moulin de Vaux, à savoir :
- **Réhabilitation des vannes** pour maintenir une ligne d'eau haute en amont
- **Projet de mise en place d'une centrale d'hydroélectricité** sur ce seuil tout en préservant l'état écologique du cours d'eau.

Toujours à l'écoute des uns et des autres concernant notre environnement, le CPECB vous souhaite une excellente année 2023.
Prenons soin de nous et de nos proches.



Association pour l'Environnement et le Patrimoine autour de Moulin l'Arconce

par Christian Voisin



En gestation depuis 2017, date de notre arrivée ici à Moulin l'Arconce à Pascale et moi, devant la beauté de ce site exceptionnel, l'association a commencé à prendre corps au printemps 2021 pour prendre vie le 12 mars de cette année 2022.

Quelques courriels, quelques contacts et le départ était donné le 18 septembre 2021 avec une rencontre sous le préau de la maison communale de Poisson. S'en sont suivi en octobre et novembre des visites à d'autres associations, lieux de protection et mise en valeur de vieilles pierres comme le château de Vautheau à la Grande Verrière près d'Autun et celui de Lourdon à Lournand à côté de Cluny ainsi qu'une restauration de l'abri du jardin du château de St Martin la Vallée à Semur en Brionnais.

À cette assemblée générale constitutive du 12 mars nous étions 8 personnes de Poisson et des alentours constituant ainsi le conseil d'administration de l'association. À ce jour nous sommes une vingtaine d'adhérents.

De suite, avec l'accord de la famille Moulin propriétaire du lieu, nous avons préparé avec l'appui du CeCaB un premier chantier de relevés et de mesures de l'existant qui s'est déroulé du 16 au 18 août. Fin juin nous avions pris la décision d'en profiter pour accueillir le public car tout ce qu'on fera ici lui sera transmis : nos recherches, nos observations, la consolidation des ruines... tout ceci ne nous appartient pas mais d'intérêt général, pourrait vous intéresser !

Contact a été pris cet automne avec les enseignants de l'école du « Poisson à plume » pour leur proposer le site comme lieu pédagogique. Outre le château, autres moulins et vieilles pierres du site, le patrimoine concerne aussi tout le passé et l'avenir du lieu, la vie des femmes, des hommes, des animaux et de la flore.

Pour 2023, nous allons finir ces relevés et mesures au printemps prochain et nous accueillerons le public lors d'une des journées du patrimoine en septembre. Une journée en avril ou mai autour de la flore est prévue en collaboration avec l'association "les vergers conservatoires" de Briant avec le botaniste Gérard Ducerf.

Actuellement deux groupes travaillent l'un sur l'histoire avec Michel Vinauger et Jean-Marie Jal, l'autre sur la rivière avec Antoine Visdeloup et moi-même. Vous pouvez nous contacter au 03 85 24 73 52 ou par courriel à : associationmoulinlarconce@gmail.com si l'un des groupes vous intéresse ou pour démarrer un nouvel atelier...

Nous recherchons vos témoignages sur votre enfance passée à jouer dans ce château, de vos parents qui ont profité de la buvette, de vos grands-parents qui ont peut-être participé à des évènements ou des travaux du temps où le château était encore habité (fin 19ème siècle). Ainsi que tout document en votre possession.

Société de chasse communale

par Jean-Paul Brivet

Année 2022, année élective pour notre association de chasse de Poisson. En effet lors de notre assemblée générale du mois d'avril, nous avons procédé à l'élection des membres du bureau :

- Président : **Jean-Paul Brivet**
- Vice-Président : **Philippe Ducarre**
- Secrétaire : **Julien Lorton**
- Trésorier : **Thibault Pornin**
- Membres : **Michel Chuard, Christian Lorton, Aimé Soleymieux**

Élu pour 4 ans le nouveau bureau aura pour tâche de faire fonctionner cette association, la rendre attractive et mettre la sécurité au premier plan. En effet trop d'accidents sont recensés sur le territoire national, par manque de sérieux et d'application de certains chasseurs qui ne respectent pas les consignes de sécurité données au départ de battue. Heureusement chez nous cela est respecté et j'y tiens.



Le nombre de chasseurs est passé de 24 à 28 en 2022. Nous avons 5 nouveaux pour 1 départ.

Cette année, nous avons mis en place une manifestation à but lucratif, pour alimenter notre caisse, afin de financer de nouvelles dépenses pour la sécurité et autre. Sous l'impulsion des jeunes chasseurs, l'ACCP a organisé une soirée entrecôte-frites à la cabane de chasse. Cette soirée s'est bien déroulée grâce à l'aide du comité des fêtes de Poisson qui nous prête du matériel (tables, vaisselle, tente…). Bien-sûr en retour, nous allons donner la main au comité pour ses manifestations, comme les autres associations du village. Pour cette soirée, chacun avait son rôle et les 75 convives inscrits étaient ravis dans ce décor champêtre en pleine nature. Nous renouvellerons cette soirée en 2023 (voir calendrier).

Toujours des lâchers de perdrix et faisans, les lièvres sont très difficiles à débusquer. Ils ont beaucoup de couverts avec le temps de cet automne. Les bécasses et autres oiseaux migrateurs sont de passage à partir de novembre. Le froid commence à être rude en Russie donc les oiseaux se dirigent vers le sud où le temps est plus clément. La population de chevreuils et sangliers reste constante par rapport à ces dernières années, mais les renards et autres nuisibles sont plutôt en augmentation.

Nous et nos compagnons avons différents modes de chasse, petits gibiers ou gros gibiers. Pour le petit on peut chasser le dimanche ou le lundi, de l'ouverture générale jusqu'au 20 février. Les battues aux gros gibiers sont réalisées avec le GIC du Brionnais ou uniquement l'ACCP. Des accords sont passés avec des chasses voisines communales ou privées pour avoir un territoire d'un seul tenant et aussi pour la sécurité lors de tirs au fusil ou carabine.

Nous sommes à l'écoute de tous et essayons de rendre la pratique de la chasse possible avec tous les acteurs du monde rural et les amoureux de la nature qui façonnent ces paysages, par la culture de céréales, coupes de bois, entretien des prairies et autres.

Touche d'humour :
Bien sûr il y a toujours une catégorie de nuisibles à deux pattes qui sont contre tout, pas très productifs et pas vrais écolos, mais cela fait partie du monde actuel !!!!

Meilleurs vœux pour 2023

La Perche Brionnaise

www.laperchebrionnaise.com

par David Polette



2022 arrive à son terme, cette année a été pour la Perche Brionnaise celle de la relance, après les restrictions imposées par la pandémie de Covid qui empêchaient le bon fonctionnement de toute association. La société a donc pu réaliser lors de ce millésime ses deux repas traditionnels, en mars et en septembre, il y a eu certes moins de participants qu'en 2019 année de référence, mais il faut laisser les gens retrouver leurs repères.

Un moment fort a été réalisé le samedi 7 mai en collaboration avec l'Association Éducative de Poisson avec la réalisation d'un après-midi découverte pêche proposé aux enfants. Une dizaine d'entre eux de 3 à 10 ans encadrés par des bénévoles des structures ci-dessus nommées et quelques parents se sont retrouvés en bord d'Arconce à St Didier en Brionnais.

Après avoir pris connaissance des poissons peuplant l'Arconce à l'aide d'une planche photos, les pêcheurs en herbe ont appris à préparer leurs amorces et monter leurs lignes. La partie de pêche s'est fort bien déroulée, une quarantaine de gardons, ablettes ou chevennes ayant été capturés pour la plus grande joie des enfants. L'après-midi s'est terminé avec un petit goûter, la remise à chaque participant de leur carte de pêche pour l'année ainsi que pour certains d'une canne à pêche. Il va sans dire que l'opération devrait être renouvelée en 2023.

Malgré la sécheresse occasionnant une baisse du niveau de la rivière certains ont réalisé de belles pêches et de belles prises, les empoissonnements conséquents réalisés chaque année permettant de maintenir un bon peuplement notamment de brochets et de perches communes.

Le Président David Polette et l'ensemble du Conseil d'Administration de la Perche Brionnaise présentent leurs meilleurs vœux aux habitants de Poisson.



2022 Année marquée par le 60ème Anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, le 19 mars. Souvenons-nous !

par Michel Vinauger

En mémoire de Marcel NEVERS de Poisson, appelé du contingent, tué en Algérie, près d'El Milia, dans le Constantinois, lors de l'embuscade du 13 juillet 1961. Il avait 21 ans. *(article rédigé avec l'aide et publié avec l'accord de la famille NEVERS)*



Marcel NEVERS né à Poisson le 13 décembre 1939, était le fils de **Maurice,** charron aux Bâtonniers, prisonnier de guerre de juin 1940 à mai 1945 et de **Jeanne PICHARD.**

Marcel, dit « Titi », avait trois frères, son aîné **Michel** né en 1937, décédé accidentellement en 1980, **André** né en 1948 et **Armand,** né en 1951.

Seul garçon de sa classe (59), il a fréquenté l'école de garçons de Poisson avant de poursuivre ses études en mécanique au Centre d'apprentissage de Paray-le-Monial. Tourneur-ajusteur, il était employé à l'entretien aux Ets Fauchon de cette ville.



Il possédait une moto Magnat-Debon de 125 cc et jouait de l'accordéon à l'oreille, pour son plaisir, celui de sa famille et de ses amis.

Michel, son frère, est incorporé en septembre 1957, au 26ème Régiment d'Artillerie en garnison à **Wittlich** en Rhénanie-Palatinat, dans les Forces Françaises Stationnées en Allemagne (FFSA). Maintenu sous les drapeaux au-delà de la Durée Légale (ADL), il part en Algérie en Afrique du Nord Française (AFN) au 64ème régiment d'Artillerie, début novembre 1958.

Il ne sera de retour à Poisson que le 29 décembre 1959, au moment du Jour de l'An, sans avoir bénéficié d'aucune permission pendant son temps en Algérie.

En raison de la présence de son frère aux armées, Marcel n'a été incorporé que début janvier 1960 à Neuf-Brisach (Alsace) au 42ème Régiment d'Infanterie (42ème RI-CE) où il obtint le permis militaire de conduire les véhicules automobiles des Armées. Il sera en Algérie le 20 février 1961.

Marcel y rejoint ensuite la 1ère Compagnie du 23ème Régiment d'Infanterie (23ème RI) en garnison à Montpellier, dont une partie est envoyée en Algérie en 1957 et dans le Nord-Constantinois en 1961, avant d'être dissous en juillet 1962.

En Algérie, ce régiment était composé d'appelés du contingent, basés dans le secteur d'**El Milia-El-Hanser (El Ancer)**, de 1961 à 1962, au **douar des Beni Belaïd** à 13 km du bataillon situé à **El Hanser** et à 30 km d'**El Milia**, siège du régiment.







El Milia

El Milia, est une petite sous-préfecture rebelle à la colonisation, du nord-est de l'Algérie, dans le **Nord-Constantinois** où le littoral méditerranéen est un territoire vierge avec l'Atlas qui plonge directement dans la mer. Située dans la vallée de l'**Oued-el-Kébir**, elle est enserrée dans des montagnes couvertes pour la plupart de forêts riches en chêne-liège et de maquis divers, lieux idéaux pour les résistants. Les habitants vivaient de l'élevage de bovins, d'ovins et d'agriculture. La région d'El-Milia se caractérise par un relief montagneux très accidenté, 80 % de la superficie totale, le point culminant est à 1 200 m.



Parmi les tribus qui se trouvent dans la ville d'El-Milia et dans sa région, on peut citer : les Ouled Aïdoun, Beni Fergane, **Beni Belaïd,** Beni Meslem proche de la précédente …



Le camp militaire des Beni Belaïd

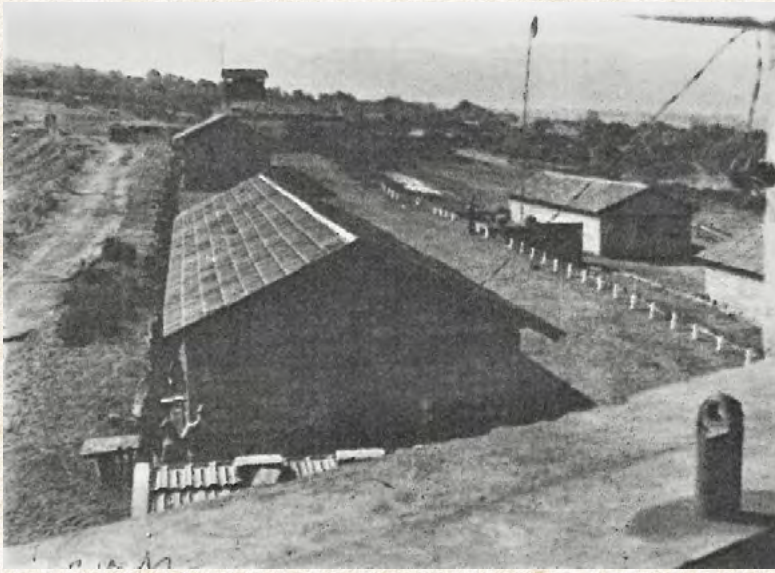
Les Beni Belaïd est un **douar**, petit village agricole, situé à environ 2 km de la mer, décentré sur la route de l'Oued El Kebir. Le camp militaire (poste) a été édifié en partie sur les vestiges du village, sur un mamelon surélevé par rapport à l'oued.
L'armée y a construit quatre bâtiments avec le drapeau hissé au sommet de la soute à munitions et fermés par deux tours. Au sud se situe la tour radio, le mess (cantine) et les bâtiments d'intendance. L'accès au camp se faisait par une piste ensablée qui desservait également la route d'El Hanser et la piste menant à la mer.

Composition de la 1ère Compagnie

La première compagnie était formée de cinq sections, quatre sections de combat composées de 23 à 25 hommes chacune, ayant pour encadrement un sous-lieutenant, 2 sergents ou/et des caporaux et des hommes de troupe.
Soit environ 120 à 150 hommes, selon les périodes, dont la moyenne d'âge hors encadrement, était d'environ 20 ans (classes 59 à 62).

Le responsable de la section de commandement était un lieutenant. Elle assurait la logistique jusqu'au bataillon et au régiment sous la protection au moins d'une section de combattants, elle était munie d'engins mobiles et blindés. Un sergent-comptable gérait l'intendance, le courrier, les payes, avec deux assistants. Un sergent-fourrier était responsable de la cuisine, de l'intendance, des armes, munitions et matériels. Elle possédait en outre un infirmier et un manipulateur-radio.
La vie quotidienne consistait d'abord à la réalisation d'opérations et au repos qui les suivaient, à l'entretien de l'armement, des véhicules, l'aménagement des locaux, aux corvées d'eau, lavage du linge, douches, courrier... sans compter les innombrables parties de cartes.

Les distractions étaient rares, notamment les sorties vers la mer qui dépendaient de son état et de la protection assurée pendant **les baignades,** elles





étaient néanmoins très appréciées... Souvent, une vingtaine d'hommes barrait l'oued avec des filets de moustiquaires, quelques-uns faisaient exploser en amont des pains de TNT, **la pêche** dans les filets pouvait fournir 50 à 60 kg de poissons. Les habitants du village voisin, musulmans, faisaient la **chasse aux sangliers** qui détérioraient leurs jardins, ils les prenaient au collet et appelaient les militaires pour les abattre et les ramener au camp... Cela améliorait considérablement l'ordinaire, la viande livrée par l'intendance étant de mauvaise qualité...

Marcel hospitalisé avant l'embuscade fatale

En mai-juin 1961, malade, Marcel est admis à l'hôpital militaire Maillot d'Alger puis à celui de Bastia en Corse et à nouveau à Alger avant de rejoindre son corps. Peu de temps après, pour un problème de transmission de courrier, il ne put obtenir une permission pour assister au mariage de son frère Michel...

Sa dernière lettre date du 4 juillet 1961, dix jours avant son décès. Ses parents ne l'ont reçue que le 18 juillet, après sa mort.

L'embuscade du jeudi 13 juillet 1961

Chaque semaine, un convoi de logistique était formé entre les Beni Belaïd et El Milia, via El Hanser. Le but était l'approvisionnement en carburant, en nourriture, vêtements, courriers... Le précédent convoi avait eu lieu le 6 juillet et un héliportage avec le courrier avait été effectué la veille de l'embuscade, ce pourquoi les familles le reçurent deux jours après celle-ci...



D'ordinaire, la protection du convoi au départ du camp était assurée par la jeep de commandement, un camion GMC (camion américain General Motors), véhicule de transport de troupe et un ou deux véhicules blindés avec de la troupe.

Tous ces véhicules étaient espacés de 100 m... Selon la procédure, le convoi partait à une heure très précise dans cette formation habituelle pour rejoindre El Hanser.

Pénurie de protection !

Suite aux convois précédents, après des ennuis mécaniques, le 13 juillet 1961, il ne restait que la jeep et un camion GMC de transport pour véhiculer 24 personnes plus tout le matériel d'intendance...
Ce jour-là, il n'y avait pas de section de protection autre que les troupes entassées dans les deux véhicules. L'un des véhicules blindés était en panne et l'autre avait été affecté à la protection du commandant du régiment...

Le chauffeur et le sous-lieutenant chef de bord étaient à l'avant du GMC et 16 soldats s'empilaient sur les deux banquettes à l'arrière, au milieu de fûts de 200 litres de carburant et de matériels encombrants. **Jamais on n'aurait dû laisser partir un convoi avec seulement deux véhicules et une protection si affaiblie...**

Deux itinéraires possibles s'offraient au convoi, c'est finalement le N°1 qui fut choisi par le lieutenant. Depuis les Beni Bellaïd, on l'empruntait régulièrement, au début, il était relativement découvert et suivait ensuite le lit de l'Oued, zone plus boisée, jusqu'au douar d'**El Hadd**, zone inhabitée à l'époque, lieu où a eu lieu l'embuscade au lieu-dit **Armila,** à 15km au Nord d'El Milia.

Après avoir démarré du camp à 6h15, le convoi poursuit son chemin et passe au pied de la colline fortement boisée qui longe la route. A cet endroit se trouve un passage à gué pour franchir l'Oued El Kebir. Là, à dix minutes du camp et à 6 km d'El Hanser, les attendaient, embusqués depuis la nuit, un groupe de 30 à 60 Moudjahidines, hommes et femmes.



Les Fellaghas ont laissé passer la jeep sur laquelle ils ont ensuite envoyé une grenade à fusil, tuant deux de ses occupants et blessant sérieusement le lieutenant évacué à Constantine, la fusillade a été entendue du camp.
Certains soldats qui occupaient le GMC, ont pu sauter à l'extérieur mais ont été tués par des rafales de feu croisé des fusils mitrailleurs, d'autres ont été massacrés à l'intérieur du camion...

En quelques minutes, les militaires ont été dépouillés de leurs armes, munitions, uniformes emportés par les rebelles, certains ont été mutilés. Il y eut trois rescapés, le lieutenant dans la jeep, grièvement blessé, décédé deux mois après de ses blessures, le chauffeur du GMC qui avait foncé avec son camion, mais bloqué par l'épave de la jeep, a pu sauter du véhicule et s'en est tiré sans aucune blessure. L'importance de la fusillade pouvait se mesurer à plus de 32 balles reçues par la cabine du camion...
Dans le GMC, un soldat a fait le mort, dans le fond du camion, il a été dévêtu et laissé vivant sur le terrain...

Soldats tués lors de l'attaque

5 gradés, **12** soldats de 1ère Classe, **Marcel NEVERS était de ceux-là**, ou de 2ème Classe : Français de Souche Européenne (FSE), auxquels il faut ajouter 4 soldats maghrébins : Français de Souche Nord-Africaine (FSNA), appelé, de 2ème classe, appartenant à la 2ème section, ont également trouvé la mort, portant à 21 le nombre de morts dans ce violent accrochage …
Après l'embuscade, l'alerte est donnée, immédiatement, une section Commando de la 7ème Compagnie se rend sur les lieux de l'accrochage en véhicules, appuyée par deux **Half-Tracks,** elle ne peut que constater le carnage, les corps sont alignés sur la chaussée...



L'accrochage a duré 15 à 20 minutes, l'ennemi était déjà reparti. Dans l'heure qui suivit, l'alerte adressée à toutes les unités disponibles, déclencha une importante opération de recherches dans les douars voisins, sans résultats... Suivant les troupes commandos, une équipe chirurgicale de l'antenne d'El Milia est intervenue pour récupérer les morts, les identifier, nettoyer les plaies et les revêtir d'une tenue militaire.

Les honneurs militaires rendus

La mise en bière des victimes a été effectuée le matin du **15 juillet 1961,** les honneurs funèbres ont été rendus aux soldats de souche européenne, en présence de la 1ère et 2ème Compagnie avec une prise d'armes sur la place d'armes d'El Milia, où les cercueils étaient alignés sous un soleil de plomb... Les 4 soldats algériens ont été enterrés le même jour, selon la tradition religieuse, au cimetière musulman d'El Milia, ils ont reçu les honneurs militaires lors de cette cérémonie.



Il était interdit de photographier ce genre d'évènement. Pourtant, ce cliché avait pu être pris, en cachette, derrière un camion, par un camarade des soldats tués. Ce n'est que 31 ans plus tard, en 2012 que cette photo a été publiée dans « **La Voix du Nord** ». C'est le seul document publié par la Presse sur cette affaire... Les corps des victimes ont été placés dans une enveloppe métallique soudée puis dans un cercueil déposé au dépositoire de Constantine avant leur rapatriement en Métropole par bateau.

Les obsèques de Marcel à Poisson

Le constat du décès de Marcel a été dressé le **15 juillet 1961**, sur déclaration d'un soldat qui, lecture faite, a signé avec un officier d'Etat civil d'Oued Adjoul, le 22 octobre 1961. La transcription du décès de Marcel a été effectuée le 29 octobre 1961 par Louis Duperret Maire, officier de l'Etat civil de la commune de Poisson. La famille de Marcel avait appris son décès par un

télégramme reçu à midi, à la poste de Poisson, par le receveur, M. Cougnard. M. Louis Duperret, le maire du village, prévenu, étant allé aux Bâtonniers annoncer la terrible nouvelle...

Dispositions pour la remise du corps et l'inhumation

Lettre du 9 août 1961 du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (Direction interdépartementale de Dijon) à M. Maurice Nevers – Poisson (S & L)

« Monsieur, J'ai le pénible devoir de vous informer que le cercueil contenant la dépouille mortelle de votre fils Marcel, Soldat de 1ère classe au 23ème Régiment d'Infanterie, décédé en Algérie le 13 juillet 1961, vous sera remis le Jeudi 17 août courant à 17h45. Vous voudrez bien prendre contact avec la Municipalité de cette commune pour l'organisation des obsèques. En vous adressant mes condoléances émues, veuillez agréer Monsieur l'expression de mes sentiments très distingués »

La population de notre village a été atterrée par le décès de Marcel

La dépouille de Marcel est arrivée à son domicile dans un fourgon funéraire militaire spécial (pouvant contenir 9 cercueils), le sien était seul, au centre... Son cercueil fut transféré dans le corbillard municipal conduit par M. Joseph Sellier et amené à l'église.

Les obsèques se sont déroulées le **samedi 19 août** en présence de M. le Député Pierre Dufour, du Capitaine Claval, du Maire, des conseillers municipaux, des anciens combattants, anciens Prisonniers de Guerre, des anciens d'Algérie, des médaillés militaires avec leurs drapeaux et des enfants des écoles avec leurs enseignants. Le cercueil drapé de tricolore disparaissait sous les fleurs et les couronnes.

Les honneurs militaires ont été rendus au défunt par un piquet de soldats du Régiment du Génie de Digoin, les pompiers de Paray-le-Monial en tenue étaient également présents.



Quatre camarades de Marcel étaient porteurs, de gauche à droite : Fernand LAUFERON (Les Valois) –André PRALUS (La Croix Rouge), Jean AUDUC (La Leurre), trois conscrits de la classe 1957



Médaille militaire à titre posthume



Croix de la valeur militaire avec palmes



La palme de la « Fondation De Lattre de Tassigny » déposée sur la tombe de Marcel a disparu...

Monument aux Morts de Poisson





Après la cérémonie religieuse célébrée par M. le Curé Gondy, le cortège se rendit au cimetière. Le capitaine Claval donna lecture de la lettre du colonel du 23ème Régiment d'Infanterie aux parents du défunt et lut la citation attribuant à Marcel Nevers la médaille militaire et la croix de la valeur militaire avec palmes.

Une foule de plus d'un millier de personnes est venue témoigner son soutien et sa sympathie à cette famille si durement éprouvée *(Extrait du Journal La Renaissance du 25 août 1961).*

Les souvenirs, à l'épreuve du temps, sont aujourd'hui peu présents pour les témoins de l'époque, peut-être aussi avec la difficulté à se remémorer ces moments pénibles pour de nombreuses familles de notre village concernées par cette guerre...

Marcel a été déclaré « Mort pour la France » par décision du Ministre des Armées, Pierre Messmer, en date du 3 novembre 1961.





Tombe familiale au cimetière de Poisson



Mémorial des Morts pour la France Algérie-Tunisie-Maroc à Blanzy



Sources et remerciements :

- *Entretien avec André NEVERS des Bâtonniers à Poisson,* frère de Marcel, avec mise à disposition de documents
- Archives locales, départementales et nationales de Pau
- Ouvrage : « *Algérie et Compagnie* » (Amicale de la Vie Normalienne et Professorale de Saône et Loire)
- Brochure *« Embuscade du 13 juillet 1961- 23ème RI El Millia »* par Robert MICHARD (Ex sergent de la 2ème section - 1ère compagnie du 23ème RI - St Maurice sur Dargoire (Rhône)
- Photo de conscrits prêtée par Mme Nicole COGNARD

Un document plus complet retraçant ce tragique évènement sera consultable à la bibliothèque municipale de Poisson.

Flash infos

Services au public

	Mairie	Agence postale
Lundi	de 10h à 12h	de 13h à 17h
Mardi	de 10h à 12h	de 14h à 17h
Mercredi	Fermée	de 14h à 18h
Jeudi	de 15h à 19h	de 14h à 17h de 14h à 19h*
Vendredi	de 15h à 17h	de 14h à 17h
Samedi	Fermée	Fermée

Mairie : 03 85 81 07 15
Courriel : contact@mairie-poisson.fr
Agence Postale Communale : 03 85 81 15 80
* 1er jeudi du mois

Garderie périscolaire municipale

L/M/J/V	Matin	Soir
Horaires	de 7h45 à 8h50	de 16h30 à 19h

Recensement militaire : appel préparation défense

Les jeunes gens et jeunes filles atteignant **16 ans dans l'année 2023** sont soumis au recensement. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité, du livret de famille de leurs parents et d'un justificatif de domicile.

Urbanisme

Si vous êtes propriétaire ou artisan, certaines modifications que vous souhaitez apporter à votre domicile ou certains travaux pour le compte de particulier et d'entreprise peuvent nécessiter une autorisation spécifique délivrée par la mairie.
Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.
Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Déchetterie de Paray-le-Monial

La déchetterie communautaire du Gué Léger, située à Paray-le-Monial, est ouverte au public les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h (de 13h30 à 17h pour la période du 1èr novembre au 31 mars).
Ouverte le dimanche de 9h à 12h. Fermée le mardi et les jours fériés. Plus aucune vignette n'est nécessaire. Pour tout renseignement complémentaire, joindre le Service Environnement de la Communauté de Communes Le Grand Charolais au 09 71 16 95 93.

Tarifs pour la location de la grande salle communale

Manifestations	Poisson	Autres communes
A.G. et réunions	Gratuit **(1)**	50 €
Réunion commerciale	125 €	
Manif. but lucratif (dîner dansant, banquet, bal…)	113 €	300 €
Mariage, réunion de famille	129 €	247 €
Vin d'honneur	62 €	123 €
Location suite à décès	37 €	47 €
Vente au déballage	390 €	390 €
Forfait location vaisselle	20 € **(2)**	40 €
Consommation énergie		
Électricité	0,45€/Kw	
Chauffage central bois	0,20€/Kw	

Dépôt d'un chèque caution à la réservation : 300 € (afin de pallier un défaut de paiement, un non-respect de l'engagement ou toute détérioration éventuelle)
Remise des clés : pour les réunions associatives, récupérer les clés en mairie aux heures d'ouverture. Pour les manifestations associatives ou privées nécessitant l'utilisation de la vaisselle, les clés sont remises le vendredi à la salle communale par un employé communal ou un conseiller municipal. Elles sont rendues le lundi matin à la même personne sur place.

(1). Moyennant nettoyage
(2). Gratuit pour associations locales

INSEE

Poisson fait partie
de l'arrondissement de Charolles,
du canton de Paray-le-Monial (71600)
et de la Communauté de Communes
Le Grand Charolais depuis 2017.

3 548 ha dont 720 ha de bois
Altitude 366 m à Busseuil,
302 m à la mairie
262 m à Moulin l'Arconce
Latitude 46.3849060
Longitude 4.1280480
586 habitants au 01/01/2023

Structures communales

La commune dispose des structures suivantes : mairie, agence postale communale, église et cimetière, école (maternelle, CP, CE, CM), garderie péri-scolaire, transport scolaire, salles communales, bibliothèque municipale, place aménagée au bourg avec terrain multisports et jeux pour enfants, chaufferie bois et local technique.

Logements communaux

La commune possède des logements locatifs dont elle a donné mandat de gestion à SOLIHA (Solidarité Habitat à Charnay les Mâcon). Trois d'entre eux sont des logements sociaux de type T2. Les 5 autres sont de type T3, T4, T5 et T6. Tous sont situés au bourg.

Vie économique

COMMERCES

- Boulangerie-Épicerie : ***E. et C. Cognard***
- Hôtel-Restaurant-Bar : ***D. et C. Bonnot***
- La ferme des Tartins : ***Famille Bonnot***
- Le Roi Arthur café & boutique : ***M. Falque***
- La boucherie : ***J-F. Danjoux***

ARTISANS

- Agence com. N.G.A. : ***M. Guyot de Caila***
- Antiquités Brocantes : ***G. Martin- Jeandeaux***
- Apiculteur : ***V. Raulin***
- Charpente : ***SARL Charpente Labarge***
- Confection de vêtements enfants : ***Ti BouBou***
- Entreprises de TP, terrassement : ***J-C. Basset, Ch. Boulogne***
- Exploitants forestiers, paysagistes : ***E. Levite, D. Cognard, M. Blanchon, G. Carré***
- Horticulture : ***GAEC Soleymieux***
- Menuiserie : ***X. Foret***
- Plâtrerie peinture : ***L. Bouiller***
- Poterie : ***C. Walters***

SERVICES

- Assistantes maternelles : liste en mairie
- Chambres d'hôtes - Gîtes : ***M. et P. Mathieu, Château de Martigny, le Petit Bonheur***
- CUMA L'Arconce (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole)
- « Charly Chasseur de guêpes » : ***C. Miguel***
- Multiservices : ***M. Wallet***
- Bois de chauffage : ***J. Polette***

CORRESPONDANT PRESSE

Le JSL : ***J. Morcelet***

Association	Président(e)	Adresse
Amicale pour le don du sang bénévole	BERNARD Céline	*145 imp. des Carges, Poisson*
Association autour de Moulin l'Arconce	VOISIN Christian	*1631 imp. Moulin l'Arconce , Poisson*
Association éducative de Poisson Comité de gestion du restaurant scolaire	PAQUERIAUD Élise	*457 ch. de Martigny, Poisson*
Association pour le développement artistique en Charolais-Brionnais	GUYOT de CAILA Joël	*465 ch. des Loges, Poisson*
Club de Tarot du Val d'Arconce	GAUTHERON Marcel	*53 imp. St Maurice, Poisson*
Club du 3ème âge	SLEPOWRONSKI Anne-Marie	*rte de Génelard, Charolles*
Comité de protection de l'environnement en Charolais-Brionnais	DUCZMANN Patrick	*Sermaize du Haut, Poisson*
Comité des Fêtes	FORET Xavier	*207 imp. du Four, Poisson*
Les Conscrits 2022 POISSON	CEPEDA Noann	*1601 rte du Grand Bois, Poisson*
La Perche Brionnaise	POLETTE David	*60 rte de Bornat, Poisson*
Société de Chasse	BRIVET Jean-Paul	*Les Fromenteaux, St Didier en Brionnais*

Présentation des associations

Amicale des Aînés

Création : 1977
Présidente : A.-M. Slepowronski
anne-marie.slepowronski@orange.fr
81 membres
3 manifestations : 2 concours de manille, 1 loto
- 2 jours de sorties dans l'année - rencontres le 2e jeudi et scrabble le 4e jeudi du mois.
Rôle : Faire rencontrer les retraités, quel que soit leur âge, à travers des jeux et des goûters, sans oublier nos repas et nos sorties.

Amicale des donneurs de sang

Création : 1966
Présidente : Céline Bernard
cd.bernard@orange.fr
30 membres
5 manifestations : 3 dons du sang, 1 loto gourmand, stand de sensibilisation lors du vide-greniers de l'AEP et du restaurant scolaire
Rôle : Développer la promotion du don de sang, encourager les nouveaux donneurs. Pouvoir se retrouver ensemble lors de diverses manifestations gérées par cette Amicale.
Le + : Garderie enfants gratuite lors des dons du sang.

Association Éducative

Création : 19 janvier 1952
Présidente : Élise Paqueriaud
aep71@outlook.fr
13 membres
5 manifestations
Rôle : Organiser des évènements éducatifs, culturels et sportifs. L'AEP est un lien entre les parents d'élèves et l'école publique, afin d'aider celle-ci à remplir pleinement sa mission éducative, en finançant des jeux pour les classes, la cour de récréation, la garderie et en participant aux sorties scolaires.À plus large public, l'AEP organise des séances de gym pour adultes, et le centre de loisirs estival.

Association musicale du Charolais-Brionnais

Création : 8 octobre 1985
Président : Joël Guyot de Caila
joel.guyot-de-caila@wanadoo.fr
75 membres
Rôle : Développement artistique et culturel sur le bassin du Val d'Arconce en encourageant la collaboration Inter-communale et inter-associative. Création d'une école d'apprentissage musical en 1985 avec interventions dans les écoles publiques.
Création d'une chorale mixte en 1986 "Chœur du Val d'Arconce". Création d'un chœur d'hommes en 2011 "Chœur des Hommes du Pays Charolais-Brionnais".
Le + : Organisation de concerts et en particulier "l'Avril de Poisson".
Siège social : Mairie de Poisson.
06 08 57 56 03
https://cdh71600.jimdofree.com/

Club de Tarot du Val d'Arconce

Création : 2021
Président : Marcel Gautheron
marcel.gautheron@orange.fr
Réunions : Nos rencontres se déroulent en soirée, à partir de 20 heures, les 2e et 4e vendredi du mois
Rôle : Développer et favoriser le jeu de tarot entre les différentes générations en organisant des rencontres, challenges et tournois.

Comité pour la Protection de l'Environnement en Charolais-Brionnais

Création : 18 mars 2005
Président : Patrick Duczman
catherine.marstrand@wanadoo.fr
112 membres
Rôle : À l'écoute de tous problèmes environnementaux concernant notre territoire.
Le + : Protection de l'environnement et du cadre de vie / Soutien à une agriculture de qualité / Sauvegarde du patrimoine naturel / Aménagement harmonieux et équilibré du territoire et de l'urbanisme.

Comité des Fêtes

Création : 1978
Président : Xavier Foret
contact@menuiserie-foret.com
13 membres
4 à 5 manifestations
Rôle : Organiser des évènements à buts lucratifs ou non, ouverts à tous dans le but de pérenniser et favoriser le bon vivre à Poisson et accompagner et fédérer les autres associations de la commune.
Le + : Location de matériel de la petite cuillère à la tente en passant par la friteuse (gratuité pour les associations et habitants de Poisson).

La Perche Brionnaise

Association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques
Création : 9 juin 1935
Président : David Polette
ad.perchebrionnaise@hotmail.com
245 membres
2 manifestations
Rôle : Contribue à la surveillance de la pêche, exploite les droits de pêche qu'elle détient, participe à la protection du patrimoine piscicole et des milieux aquatiques et effectue des opérations de gestion piscicole.
Le + : Location de la salle polyvalente pour le repas de de l'Association. Location de matériel pour la cuisine et le

couvert. Utilisation gratuite de salles pour réunions de Conseil d'Administration.

Les conscrits 2022 de Poisson

Création : 2022
Président : Noann Cepeda
lesconscrits71@gmail.com

Restaurant Scolaire

Création : 1953
Présidente : Élise Paqueriaud
13 membres + 1 salariée
5 manifestations
Rôle : Maintenir dans notre école une restauration de qualité, à prix réduit pour les familles. Grâce aux manifestations, l'association prend en charge 30 % du prix des repas, ceux-ci étant de 4 € à la charge des parents au lieu de 5,61 €.
Le + : La garantie pour nos enfants de manger sainement grâce à Christiane qui réalise les repas elle-même, avec des produits choisis avec soin. Du "fait maison" pour le plus grand plaisir des papilles.

Société de chasse communale

Création : 5 juillet 1946
Président : Jean-Paul Brivet
brivet.jean-paul@orange.fr
27 sociétaires
Rôle : Certains chassent le petit gibier tandis que d'autres préfèrent les battues au gros gibiers : les deux sont compatibles puisque les jours de chasse pour chaque pratique sont déterminés en début de saison. Il y règne une bonne entente et chacun peut pratiquer son loisir dans les meilleures conditions.

Calendrier des fêtes 2023

FÉVRIER		
09	**Assemblée générale**	*Amicale des Aînés*
10	**Don du sang**	*Amicale des donneurs de sang*
21	**Carnaval + défilé**	*AEP, Restaurant scolaire*
AVRIL		
16	**Loto**	*Amicale des Aînés*
28	**Vente de Pizzas**	*AEP, Restaurant scolaire*
28	**Spectacle musique**	*École (salle)*
29	**Avril de Poisson**	*Association musicale du CB*
MAI		
1er	**Courir le Mai**	*Les Conscrits*
07	**Concert**	*Comité des Fêtes*
08	**Commémoration**	
08	**Courir le Mai**	*Les Conscrits*
29	**Marche**	*Comité des Fêtes*
JUIN		
17	**Raid in Charolais**	*Comité des Fêtes*
24	**Vente de Brioches**	*AEP, Restaurant scolaire*
24	**Tournoi de pétanque**	*Les Conscrits*
JUILLET		
1er	**Fête de l'école**	*AEP, Restaurant scolaire, École*
10	**Don du sang**	*Amicale des donneurs de sang*
22	**Dîner dansant**	*Les Conscrits*
29	**Fête du village**	*Comité des Fêtes*
SEPTEMBRE		
02	**Assemblée générale**	*Amicale des donneurs de sang*
10	**Vide-greniers**	*AEP, Restaurant scolaire*
OCTOBRE		
03	**Assemblée générale**	*AEP, Restaurant scolaire*
14	**Repas des aînés**	*CCAS*
22	**Marche d'automne**	*Comité des Fêtes*
NOVEMBRE		
11	**Commémoration**	
18	**Concours de tarot**	*Club de Tarot du Val d'Arconce*
DÉCEMBRE		
1er	**Don du sang**	*Amicale des donneurs de sang*
02	**Téléthon**	*Les Conscrits*
03	**Loto**	*Amicale des Aînés*
08	**Illuminations**	*Comité des Fêtes*
15	**Noël de l'école**	*AEP, Restaurant scolaire, École*
17	**Assemblée Générale**	*Comité des Fêtes*

Quizz communal





1. Année du rattachement de Busseuil à Poisson ?
- ☐ A - 1831
- ☐ B - 1841
- ☐ C - 1821

2. Emplacement de l'ancienne École de garçons ?
- ☐ A - Hôtel de la Poste
- ☐ B - Hôtel du Nord
- ☐ C - Hôtel du Midi

3. Année du premier vote des femmes ?
- ☐ A - 1945
- ☐ B - 1946
- ☐ C - 1947

4. Superficie de la commune (en hectare) ?
- ☐ A - 3 528 ha
- ☐ B - 3 548 ha
- ☐ C - 3 568 ha

5. Année de l'inauguration du Monument aux Morts ?
- ☐ A - 1921
- ☐ B - 1922
- ☐ C - 1923

6. Année de mise en service de la cantine scolaire dans le jardin de l'école ?
- ☐ A - 1951
- ☐ B - 1961
- ☐ C - 1971

7. Joueur de violon animant les mariages ?
- ☐ A - Sonneur
- ☐ B - Ménétrier
- ☐ C - Croque-notes





8. Couleurs du blason de la famille de Busseul (Busseuil) ?
- ☐ A - Or et Azur
- ☐ B - Or et Sable
- ☐ C - Or et Gueules

9. Année de la création de la Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole «CUMA» ?
- ☐ A - 1955
- ☐ B - 1965
- ☐ C - 1970

10. Année de création du Bureau de Bienfaisance devenu Bureau d'Aide Sociale ?
- ☐ A - 1906
- ☐ B - 1908
- ☐ C - 1910

11. Nombre de propriétaires à Busseuil (cadastre de 1791) ?
- ☐ A - 21
- ☐ B - 25
- ☐ C - 29

12. Nombre de propriétaires à Poisson (cadastre de 1791) ?
- ☐ A - 141
- ☐ B - 131
- ☐ C - 121

13. Nom du journal scolaire édité par la classe de M. Eugène Larue en 1936 ?
- ☐ A - L'écho de Poisson
- ☐ B - Au fil des jours
- ☐ C - Verdure

14. Essence d'arbre la plus répandue dans les bois de Poisson ?
- ☐ A - Chêne
- ☐ B - Hêtre
- ☐ C - Bouleau

15. Nombre de communes traversées par l'Arconce ?
- ☐ A - 13
- ☐ B - 23
- ☐ C - 33

16. Nombre de moulins implantés sur Poisson en 1790 ?
- ☐ A - 3
- ☐ B - 2
- ☐ C - 1

Réponses : www.commune-poisson.fr